

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **96 (1960)**

Heft 7

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

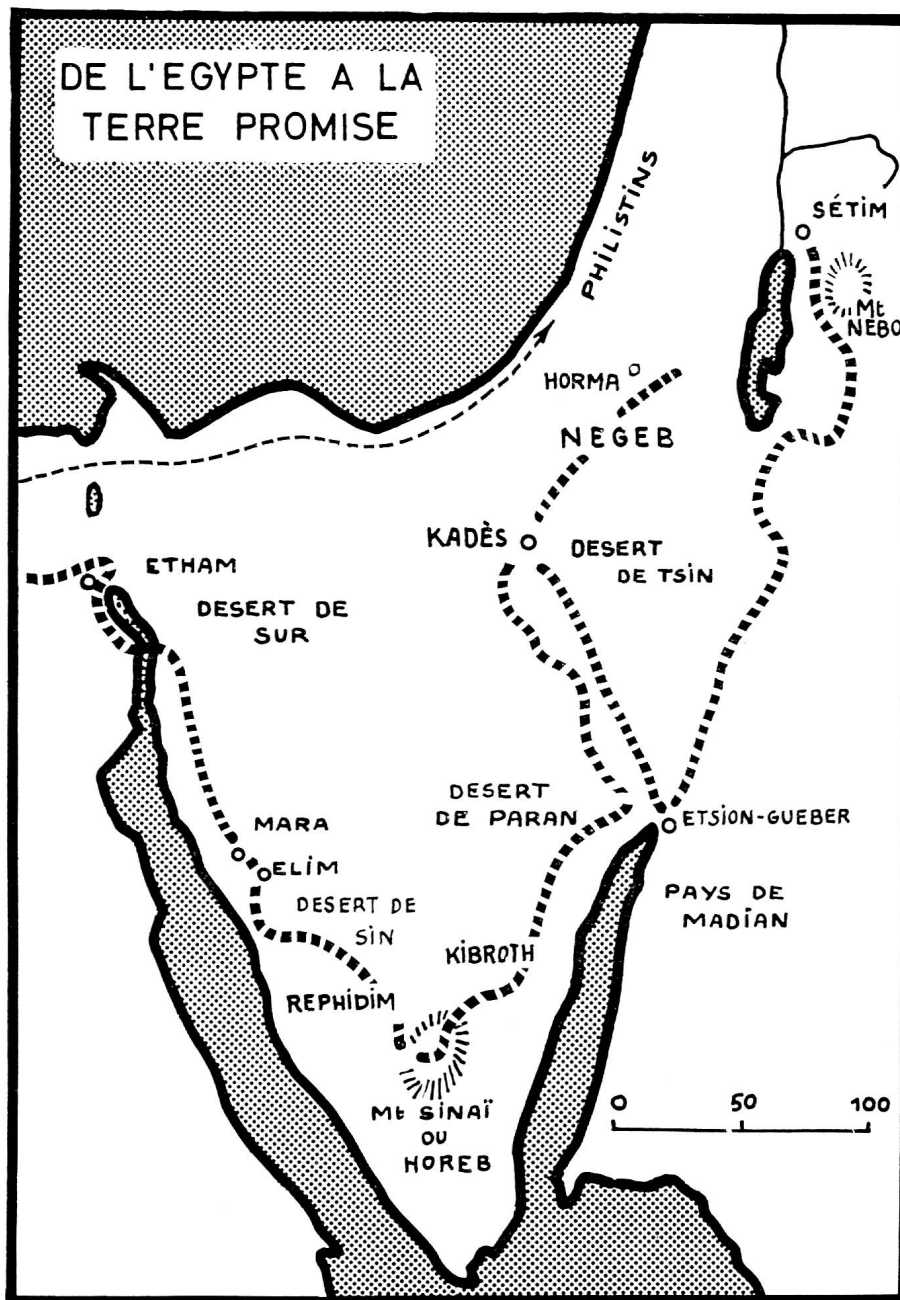
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux Ib 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20. - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



De l'Égypte à la Terre Promise. Pendant une trentaine d'années les tribus israélites s'installèrent dans la région de Kadès. C'est une oasis de quatre-vingt kilomètres, région de collines et de falaises. Si l'eau y est trop rare pour permettre une végétation luxuriante, de nombreux puits et quelques sources rendent possible l'irrigation, donc la culture. Au printemps, l'herbe y paraît grasse comparée aux broussailles de la steppe, pitance habituelle des troupeaux.

Extrait de « La bible enseignée », (voir page 112)

Des fiches de lecture

pour le degré moyen

à la Guilde de documentation
de la Société pédagogique romande

Prochainement paraîtront dans l'Éducateur 32 fiches de lecture pour le degré moyen. Ces fiches concernent l'étude de textes tous choisis dans le manuel officiel en usage dans les classes du canton de Vaud.

L'Éducateur est à la disposition des collègues d'autres cantons qui voudraient préparer des travaux semblables.

En voici la liste :

L'oncle Gottfried (p. 12). — *L'admirable courage d'un petit homme* (p. 14). — *Un enfant heureux* (p. 21). — *Un noble cœur* (p. 23). — *La course* (p. 38). — *Mésaventure* (p. 39). — *Les souris* (p. 51). — *La cathédrale de Lausanne* (p. 99). — *Ma vieille église* (p. 108). — *Gruyères* (p. 109). — *L'hiver dans le Jura* (p. 111). — *La rentrée* (p. 117). — *Honneur aux travailleurs* (p. 121). — *Ma ménagerie* (p. 127). — *Aux bains* (p. 132). — *Pataud* (2 fiches, p. 138). — *Glissades* (p. 141). — *Le retour des hirondelles* (p. 150). — *L'alouette* (p. 156). — *Le printemps à la montagne* (p. 156). — *Le renard* (p. 160). — *Une mère poule* (p. 188). — *Le pivert et l'épervier* (2 fiches, p. 191). — *Automne* (p. 205). — *Le piège* (p. 226). — *Le skieur* (p. 235). — *Le châtaignier* (p. 237). — *Accident en forêt* (p. 239). — *Chasse à la baleine* (p. 255). — *Les moutons de Panurge* (p. 256).

Après avoir paru dans l'Éducateur, ces 32 fiches seront vendues sous forme d'une *brochure de 32 pages*. Nous estimons que cette présentation les rendra plus maniables et qu'elle prolongera considérablement leur existence.

Les commandes seront à adresser à la *Guilde de documentation*, M. Louis Morier-Genoud, inst., Veytaux-Montreux (1,30 fr. les 32 pages).

Pour des raisons techniques et financières il serait nécessaire de connaître à l'avance le montant des commandes avant la parution des fiches dans l'Éducateur.

Cette manière de faire n'a rien de commun avec les méthodes habituelles du commerce, mais pour notre malheur (peut-être) et pour votre profit (certainement) nous ne sommes pas une maison de commerce. Nous nous rendons compte que vous demander de commander les yeux fermés, sans même avoir la possibilité d'en entrouvrir un sur un spécimen, c'est vous demander beaucoup de confiance, aussi nous vous offrons aujourd'hui un aperçu de notre travail en page 115 du présent numéro.

Rassurez-vous : si ces fiches permettent un travail personnel de l'élève, elles ne dispensent pas le maître de donner sa leçon, mais elles l'aideront considérablement ; nous pensons en particulier aux classes à plusieurs degrés. Ces fiches proposent des questionnaires conduisant à la compréhension du texte, de nombreux exercices de phraséologie, de vocabulaire et parfois d'orthographe. Une fiche représente donc deux ou trois occasions de travail à répartir dans votre horaire hebdomadaire dans les rubriques lecture, vocabulaire, rédaction.

Ont collaboré à ce travail A. Meyland, M. Reymond et le soussigné, tous trois instituteurs à Lausanne.

Nous espérons que le prix relativement bas de ces fiches permettra aux maîtres qui en éprouvent le besoin d'équiper leur classe. Commandes à faire dans les 15 jours. Passé ce délai vous risquez de ne plus pouvoir être servis, car, pour des raisons financières, les stocks seront peu importants.

Gaston Falconnier.

Partie corporative

VAUD

Permanence du samedi

Dès aujourd'hui la permanence du samedi ne sera plus assurée. L'expérience a démontré que le téléphone est le meilleur agent de liaison entre le comité et les membres de la SPV. *Le Comité central.*

Changements au Comité central

Il faudrait une plume plus habile que la mienne pour décrire l'activité d'un président SPV, les charges qu'il supporte, la somme des soucis et des préoccupations qui sont les siennes ; les responsabilités, les démarches, les initiatives ; les attaques, les contre-attaques, les défenses à organiser... ou à désorganiser ; savoir parler, peser chaque mot, savoir se taire...

J'ai vu œuvrer Robert Pasche pendant ses deux ans de présidence : je n'aurais jamais pu le suivre. Il a pour lui, de nature, la résistance — tant physique que morale — l'intelligence, la mémoire. Il est ainsi arrivé à posséder une quantité invraisemblable de données légales et juridiques ; avec une facilité étonnante, il se fraie un chemin dans le maquis du calcul de nos traitements et de nos pensions. Esprit très prompt (vivacité qui lui ad'ailleurs joué quelques tours), il va tout de suite à l'essentiel d'un problème ; esprit original aussi, il montre ce problème sous un jour nouveau et lui trouve des rapprochements inattendus.

Mais ce côté intellectuel de sa personnalité est admirablement complété par son sens de l'humain. Combien de collègues pourraient en témoigner ! Aucun d'eux ne s'est adressé à lui en vain ; il savait se mettre à leur place et considérer leur cas avec bienveillance ; bienveillance qui, de plus, se colorait d'un optimisme encourageant et d'une jovialité revigorante : il trouvait les mots qu'il fallait au moment opportun.

La révision de la loi a été le morceau de résistance de son temps de présidence ; et, là encore, il a fait montre de sa maîtrise et su aiguiller la politique de notre société sur la meilleure voie.

La SPV tout entière, et le Comité central plus particulièrement, peuvent lui être reconnaissants de son travail et de son dévouement. Ils remercient aussi son épouse, qui a subi les contrecoups de tant d'activité et de tant de soucis, et les a acceptés avec calme et compréhension.

Pour remplacer Robert Pasche au Comité central, l'assemblée générale du 30 janvier dernier a élu Georges Ehinger, maître de primaire supérieure à Lausanne. Georges Ehinger s'est particulièrement fait connaître par « Bonjour, jeunesse ! », journal qu'il destinait à nos adolescents. Si cette initiative généreuse n'a pas trouvé l'écho qu'elle méritait, elle n'en témoigne pas moins d'une belle somme de courage et de foi de la part de son auteur. Ce courage et cette foi, Georges Ehinger les mettra maintenant au service de la SPV. Le Comité central est heureux d'accueillir ce collègue dynamique, et lui souhaite une législature de travail fécond. *P. B.*

Je passe la plume

Pendant deux ans j'ai été responsable de cette chronique vaudoise du Bulletin, et il me semble que je n'ai fait que bien peu de chose. J'avais des projets : je n'en ai réalisé qu'une partie, une partie qui me paraît bien minime. J'avais commencé des articles, prévu des documentaires : la plupart du temps, je les ai abandonnés

en cours de chantier, parce qu'à la réflexion ils se révélaient inutiles, ou inintéressants, ou inopportuns.

Que reste-t-il de ces pages noircies et tournées ?

Il reste vous, collègues lecteurs. Vous et vos réactions. Oh ! elles n'étaient pas nombreuses, vos réactions, mais il y en a eu quand même. Et là, il me semblait me trouver devant un immense tableau de contrôle... J'abaissais un levier (c'était l'article que j'avais écrit) ; et parfois s'allumait sur le tableau une lumière. Rouge ou verte. Rouge : c'était la réaction de celui qui n'était pas content... et qui le disait. Verte : celui qui approuvait, qui encourageait... et qui le disait. J'aurais voulu en voir davantage, de ces lumières ; notre chronique y gagnerait en intérêt, elle s'animerait. Qu'elle serait plus passionnante, notre SPV, si elle pouvait s'illuminer d'incessants feux rouges et verts... et clignotants si vous le désirez !

Je passe la plume à Georges Ehinger. Plus dynamique que moi, débordant d'idées et de bonne volonté, il saura peut-être mieux susciter les réactions. C'est du moins ce que je lui souhaite. *P. B.*

Visite d'entreprise

Les collègues des districts de **La Vallée, Orbe, Yverdon, Grandson et Cossonay** sont cordialement invités à visiter l'**usine Paillard** à Yverdon, le **mercredi 24 février 1960**.

Rendez-vous devant l'usine à **14 heures**.

AVEA

Les membres de l'Association en faveur des enfants arriérés sont invités, ainsi que tous les collègues que le sujet intéresse, à la causerie donnée par **M. Jacques Besson**, directeur de l'Ecole Pestalozzi, à Echichens, sur

L'ENFANT ARRIÉRÉ

Le sujet est assez proche de nos préoccupations pour que nous soyons nombreux le **mercredi 24 février, à 20 h. 15**, dans un salon de l'Hôtel de la Paix, rue Benjamin-Constant, à Lausanne.

Nous espérons annoncer ce soir-là le début du cours sur la dyslexie que l'ASA, section vaudoise, organisera pour nous.

Le Comité AVEA.

SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE DESSIN

Exposition l'eau

à l'occasion du congrès annuel, les 1 et 2 octobre, à Lausanne.

Voici un an que nous lançons un appel à tous les maîtres — dès l'école enfantine — dans lequel nous les engageons à proposer à leurs élèves quelques travaux sur l'un ou l'autre des nombreux sujets que permet le vaste thème de « l'eau ».

L'exposition aura lieu, avec le bienveillant appui du Département de l'instruction publique, au Palais de Rumine, dès le premier octobre, et nous espérons une forte participation romande.

Les travaux seront reçus du **5 au 10 septembre** prochains à l'adresse suivante :

**Exposition S.S.M.D. Musée Arlaud
Place de la Riponne 2 bis, LAUSANNE**

Nous invitons cordialement chaque maîtresse et chaque maître à envoyer quelques-uns des travaux les

plus significatifs d'une (ou de plusieurs) leçon (s) : toutes les techniques et tous les formats sont admis. Prière de joindre à chaque lot de travaux — qui porteront **chacun** nom et adresse du maître expéditeur — une feuille indiquant :

1. Le nombre des travaux présentés ;
2. La classe (nombre et âge des élèves) et l'école ;
3. Quelques renseignements sur le but de l'exercice proposé aux élèves, le temps consacré au travail, les difficultés rencontrées, etc.

Voici, à titre de rappel, les principales directions que peut prendre un tel travail :

- a) L'eau, élément physique, sous toutes ses formes ;
- b) L'eau, élément géographique : glacier, torrent, fleuve, lac, mer, etc ;
- c) L'eau, milieu vital. (Attention ! nous risquons d'être submergés de paysages sous-marins.) ;
- d) L'eau, élément utilitaire : source d'énergie, voie de communication ;
- e) L'eau, élément nourricier, curatif ou purificateur ;
- f) L'eau et les jeux (sport) ;
- g) L'eau dans l'histoire, la légende, la mythologie, la religion, etc.

Le soussigné est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Par ailleurs, chacune des séances au cours desquelles nous confrontons les travaux de nos élèves et comparons nos expériences est librement accessible à chacun.

Henri Mottaz.

Av. Dapples 22, Lausanne.

La Journée européenne des écoles

Après un essai en 1959 dans les villes de Genève et de Lausanne et dans le canton de Fribourg, l'Association européenne des enseignants, section suisse, lance en Suisse romande les concours de la Journée européenne des écoles (JEE).

Cette organisation, indépendante et apolitique, dont le siège international est à Paris, se propose de développer chez les jeunes un esprit de compréhension européenne. Groupant à ce jour onze pays, elle a vu concourir en 1959 environ 800.000 élèves.

Les sujets de concours, en rapport avec des problèmes ou des aspects de l'Europe, s'adressent à trois catégories d'âge différentes :

1. 12-14 ans, écoles primaires et éventuellement écoles secondaires : un dessin ;
2. 14-16 ans, écoles secondaires et commerciales : une composition et, cette année, à choix avec le dessin de la catégorie 1 ;

3. 16-19 ou 20 ans, gymnases, écoles normales, fin d'école de commerce : une dissertation.

A titre de renseignement, nous donnons les sujets des catégories 2 et 3, pour nous arrêter ensuite aux modalités du concours de dessin.

2. Rédaction :

Croyez-vous que, pour l'apprentissage et pour l'exercice de la profession qui vous attire, des rencontres avec des camarades européens ou la visite d'un ou plusieurs pays européens pourraient vous être utiles ? Comment vous représentez-vous cette rencontre ou cette visite ?

3. Dissertation : à choix, thème A ou B.

Beaucoup de jeunes européens se dirigent actuellement vers les études et les recherches scientifiques et techniques.

A. Pensez-vous que cette tendance réponde aux besoins de l'Europe dans le monde contemporain ?

B. Pensez-vous que cette tendance puisse conduire à un enrichissement ou à un appauvrissement des traditions culturelles qui caractérisent la civilisation européenne et constituent l'un des principaux facteurs de son rayonnement dans le monde ?

Le concours de dessin peut faire l'objet d'un travail collectif ou d'un travail individuel. Il est conseillé de le faire en classe en une ou deux leçons, comme un travail ordinaire.

Thème de la catégorie 1.

Illustrer un épisode d'un récit, d'une légende, d'une poésie ou d'une chanson d'un pays européen autre que le vôtre,

ou : illustrer une carte de l'Europe avec des motifs tirés de l'histoire, du folklore, du réseau des communications, des ressources, etc.

Les dates fixées pour l'exécution du concours vont du 15 février au 15 mars 1960. Nous prions les maîtres intéressés de signaler ce concours à leurs élèves, de choisir environ quatre des meilleurs dessins de chaque classe, et de les faire parvenir jusqu'à fin mars à :

Mademoiselle Marguerite Rouffy
Avenue de Chailly 28, LAUSANNE

(Adresse pour les travaux du canton de Vaud. — Pour les autres cantons, le mieux serait peut-être de s'adresser aux divers DIP.)

Ces dessins seront examinés par un jury cantonal, puis sur le plan national. Les résultats seront donnés à la fin du premier trimestre scolaire.

Nous remercions le Département de l'instruction publique qui a bien voulu donner son approbation à l'organisation de ce concours, et nous espérons qu'il intéressera maîtres et élèves.

Pour l'AEDE, Marg. Rouffy.

G E N È V E

SECTION DES DAMES
SECTION DES MESSIEURS
UNION AMICALE DES ECOLES ENFANTINES

Deux séances des délégations...

Nous n'avions pas eu de rencontres avec Monsieur le directeur de l'enseignement primaire, dans le cadre des séances des délégations d'associations professionnelles, depuis le printemps 1959.

Deux raisons : M. Jotterand a dû remplacer le directeur de l'enseignement secondaire, Monsieur Grandjean, envoyé en Somalie par l'UNESCO. Nous-mêmes, membres du comité mixte de l'Union des instituteurs, nous étions chargés de besogne en étudiant le pro-

blème de la réorganisation de l'enseignement secondaire inférieur.

Et Monsieur Jotterand nous entretient des très nombreuses réalisations en cours :

Ecole enfantine : Après un voyage d'études à Paris, Madame Jotterand et Mademoiselle Basset avaient dressé une liste de **matériel éducatif** qui les avait intéressées tout spécialement dans la capitale française : un petit établi, des marionnettes, un aquarium, un bac à sable, des gros ballons, des cordes à sauter, des grosses quilles, etc... tout le matériel ASEN, du gros matériel, comme on voit !

Le Département de l'instruction publique a obtenu

un crédit et a décidé de pourvoir 2 classes qui essayeront tout ce matériel.

Après l'essai fait dans ces classes-témoins, une liste de réquisition d'objets utiles et d'objets moins importants sera remise et, progressivement, toutes les classes de la division préparatoire seront munies de ce beau et nouveau matériel.

Brochure de lecture. Au moment où le manuel et les brochures de 1^{re} année avaient paru, il était entendu qu'une brochure d'exercices de lecture serait élaborée pour la 2^e année primaire.

Qu'on s'entende ! Il ne s'agit pas d'étaler l'apprentissage de la lecture sur la 2^e année mais d'apporter à ces élèves des exercices appropriés pour consolider l'apprentissage de la lecture pendant le 1^{er} trimestre.

Nos déléguées : Mlles Baudet et Mathis.

Enseignement de la correspondance. Voici quelques années, une épreuve générale consacrée à la lettre avait marqué certaines lacunes.

Une commission a été constituée, présidée par M. Journet, instituteur ; elle vient de commencer ses travaux, élaborera une brochure où nous trouverons des modèles de lettres, une méthodologie et des sujets de lettres.

Vocabulaire. Le manuel de vocabulaire orthographique est épuisé. Une commission présidée par M. le professeur Roller s'est mise au travail, elle a repris les listes de vocabulaire fondamental et compose un manuel de vocabulaire, à maniement qui suit le plan d'études. Une question s'est posée : Faut-il par la suite élaborer un manuel d'exercices de vocabulaire ?

Parallèlement à la commission, Monsieur Délétraz, inspecteur, est chargé de rechercher des textes et d'élaborer des exercices de vocabulaire avec les candidats de 3^a, (à la cadence de deux chapitres par degré scolaire, par année).

Le livre de vocabulaire sera tiré au meilleur compte possible et d'ici quelques années, le travail de M. Délétraz se poursuivant, nous pourrons (d'ici quinze ans) fondre l'un et l'autre et en faire un livre unique de vocabulaire. Entre temps, nous aurons, au fur et à mesure de leur parution, les exercices de M. Délétraz et de ses étudiants.

Memento d'orthographe. La dictée, nous en sommes tous convaincus, n'est pas l'exercice le meilleur pour l'apprentissage de l'orthographe. Il est bon d'avoir à sa disposition des exercices d'orthographe qui reprennent inlassablement les difficultés et éduquent les automatismes.

Une nombreuse commission a continué le travail entrepris par M. R. Jotterand, alors inspecteur, puis remis à M. Roller et repris enfin par M. Bois, inspecteur. Le memento d'orthographe devra être clair, son impression en plusieurs couleurs, percutante.

Le manuscrit a été confié à M. Jean Humbert, professeur à l'Université de Fribourg, qui le regardera avec l'œil scientifique. Le memento répond à un besoin très actuel puisqu'il semble que Payot l'éditera, et pour l'école et pour le commerce.

La commission se réunit pour s'attaquer à sa partie « exercices » que l'on voudra composer essentiellement de mots étudiés dans le vocabulaire.

Manuel d'arithmétique. Sa brochure rouge, mal encollée, s'est vite détériorée, il s'est déjà épuisé. Il a fallu entreprendre sa révision. Sous la direction de M. Béguin, inspecteur, deux commissions ont été constituées pour s'occuper l'une du manuel de 4^e et 5^e année, l'autre de celui des 6^e et 7^e années. C'est main-

tenant à la commission d'examen de se mettre au travail.

Matériel Cuisenaire. Les maîtresses enfantines et les institutrices qui travaillent avec ce matériel de calcul, poursuivent l'essai. En septembre dernier, elles sont parties pour le Valais, où elles en ont discuté avec nos collègues valaisannes.

Manuel de géométrie. Lui, aussi, sera bientôt épuisé. Une commission de rédaction, dirigée par M. Christe, inspecteur, a, elle aussi, envoyé un questionnaire aux instituteurs et institutrices qui enseignaient ou avaient enseigné la géométrie.

Une commission d'examen, probablement dirigée par M. Mauris, inspecteur, sera constituée sous peu.

Feuillets d'histoire genevoise. Ils sont maintenant épuisés. Ils seront remaniés en tenant compte des vœux exprimés par le corps enseignant dans ses réponses à un questionnaire. C'est Monsieur Neuenchwander, inspecteur, qui présidera cette commission dans laquelle, bien sûr, travaillera l'auteur des feuillets, M. Rouiller, notre collègue.

Feuillets de notions scientifiques. Il faut mettre entre les mains des instituteurs une documentation qui leur permette d'enseigner cette discipline aimée des enfants, sans perdre trop de temps.

M. Délétraz a été chargé d'élaborer 2-3 feuillets par degrés, pour cette année les feuillets (étudiant des végétaux et des animaux) ont été mis au banc d'essai dans quelques classes.

Lectures musicales, 2^e série. La commission, présidée par M. Delor, inspecteur, a achevé ses travaux, le livre est à l'impression.

Le Carillon des chansons, 2^e volume. La commission est en plein travail, présidée, elle aussi, par M. Delor.

Couture. C'est une méthodologie de couture que préparent nos collègues de la commission de couture, sous la présidence de Mme Peney, inspectrice.

Les trois sections de l'UIG se réjouissent de voir l'activité féconde de toutes ces commissions dans lesquelles elles ont, respectivement, leurs représentants, leurs représentantes.

Monsieur E. Pierrehumbert, président de l'association se permet de dire en notre nom, la satisfaction de tous devant ce beau travail entrepris par le Département mais saisissant le moment où il est tant question de manuels, il ajoute :

« A propos de manuels, il y a un malaise au sein du corps enseignant qui croit que les manuels sont « l'affaire » des inspecteurs. »

M. R. Jotterand répond : « C'est une tradition, il fut un temps où l'inspecteur faisait son livre seul, dans le silence de son cabinet, on le faisait imprimer. A l'usage, se découvraient toutes les imperfections. Depuis plusieurs années on a prévu une large participation du corps enseignant et d'autre part chaque manuel est mis au banc d'essai. »

Voyons comment ces ouvrages ont été élaborés :

1. Une commission de rédaction que dirige un inspecteur ou une inspectrice, formée par des collègues nommées officiellement et par les trois délégués des trois sections. (Il est entendu que les déléguées enfantines ne siègent que dans les commissions qui les concernent.)

2. Un questionnaire est lancé parmi le corps enseignant afin d'obtenir l'avis de tous, un avis spontané. Certains courants se dégagent des réponses. On en tient compte.

3. Une commission d'examen formée par d'autres instituteurs, d'autres institutrices est alors créée.

4. Le manuel est mis à l'essai dans quelques classes-témoins, on le révisé au besoin puis finalement il passe à l'impression.

M. Pierrehumbert demande ensuite :

« A supposer qu'un instituteur, ou un groupe d'instituteurs vous proposent un ouvrage intéressant, l'accepteriez-vous ? »

M. Jotterand répond : « Il faut respecter un système d'équilibre. »

1. Le point de vue général représenté par l'inspecteur.

2. Le point de vue des connaissances des difficultés techniques, des possibilités des enfants représenté par les maîtres.

Il serait regrettable d'avoir par la suite un seul point de vue : le deuxième.

Mais il serait bienvenu le travail d'un instituteur, d'un groupe d'instituteurs, d'une réelle valeur. Il serait proposé à l'étude d'une commission formée par des maîtres et dirigée par un inspecteur.

Après un échange de vues concernant le questionnaire, nous passons à d'autres réalisations actuelles.

La commission des moyens d'enseignement auditif, dirigée par M. Kister, inspecteur, expertise des appareils, écoute des disques, dresse une liste de sélection, met au point une méthodologie de l'emploi des appareils. M. Delor, lui, met au point une série de textes de présentation.

La commission des moyens d'enseignement visuel, expertise, elle aussi, des appareils, visionne des diapositives, des films fixes, des films, sous la direction de M. Simonet, inspecteur.

Et voici une nouveauté : **La bibliothèque scolaire**. Le régime actuel va être modifié. C'est Mlle Rivier, directrice de la Bibliothèque municipale qui prend tout en mains. Un catalogue comprenant les nouveautés et les livres classiques sera établi au début de chaque année scolaire et envoyé aux instituteurs et institutrices dès le degré élémentaire.

Le maître fera son choix et recevra les livres dans une caisse. Les livres seront siens pendant un certain temps.

Le changement proposé se fera en 3 étapes, dès septembre 1960 pour la rive gauche, en septembre 1961, pour la rive droite, en septembre 1962, pour la campagne.

Les livres sont propriété de l'Etat et le directeur de l'enseignement primaire Monsieur R. Jotterand dirige cette nouvelle institution.

Et pour conclure cette première partie, je voudrais encore évoquer la future exposition de 1961, réservée aux 2es, 3es et 4es années primaires.

Les travaux ont débuté.

Nous avons pensé que tous, comme nous, vous avez pris un intérêt très grand à connaître cet immense effort qui se fait pour améliorer et adapter nos instruments de travail et, partant de là, notre enseignement tout entier, voilà pourquoi nous nous sommes permis, si longuement, de vous donner tant de détails.

Aux paroles de Monsieur Jotterand qui nous répétait que cet effort considérable ne pouvait aboutir qu'avec la grande, l'entière collaboration des instituteurs, des institutrices qui travaillent dans les commissions nous ajoutons ici, dans notre journal corporatif, que cet effort ne peut aboutir qu'avec toute la confiance des autres instituteurs. Notre confiance, nous pouvons en assurer M. Jotterand, il l'a. Et nous sommes tellement heureux qu'il en puisse être ainsi. J. M. M.

UIGM

Les membres de la Section sont convoqués en

Assemblée administrative annuelle

le jeudi 25 février 1960, à 9 h. 30 précises,

à la Salle des Fêtes du Buffet de la Gare de Cornavin
(entrée : passage de Montbrillant)

Ordre du jour statutaire (voir convocation individuelle).

L'assemblée administrative annuelle est obligatoire pour les membres actifs.

Elle sera suivie d'un **repas en commun** servi à 12 h. 30 au Buffet de la Gare de Cornavin. Nous entourerons nos collègues qui viennent de faire valoir leurs droits à la retraite : Henri Arm, Paul Bonard, Albert Cornioley, Robert Doebeli, Alfred Laederach, François Tissot et Charles Woodtli. Nous invitons tous nos collègues, membres actifs ou honoraires, à se retrouver nombreux pour ce repas amical. *Le comité.*

UIG DAMES ET UAEE

L'Union amicale des Ecoles enfantines et la section des Dames de l'UIG tiendront leur assemblée administrative annuelle le 25 février, à 14 h. 45, dans les salons de l'Hôtel des Bergers.

Venez nombreuses soutenir et encourager vos comités.

Union des Institutrices Genevoises

Rapport financier pour l'exercice 1959

Recettes :	Fr.
Cotisations, amendes	6 935.—
Remboursements frais Saffa et congrès	211.—
Fonds théâtral	879.—
Ristournes assurance-accidents	5 057.20
Intérêts nets caisse épargne	88.14
Versements au fonds d'entraide	912.80
	<hr/>
	14 083.14
Dépenses :	
Cotisations SPR et Educateur	3 727.—
Cotisations diverses :	
aux sociétés féminines	320.—
à la Commis. choix lectures	50.—
à l'Ecolier romand	100.—
à la Com. des consommatrices	15.—
au cartel hyg. et morale	10.—
abonnements divers	33.25
	<hr/>
	528.25
Indemnités bureau, délégations	638.20
Administration (poste, tél., impression, circulaires)	1 547.05
Frais divers :	
assemblée générale	42.50
réceptions (presse, corresp. de bâtiments, stagiaires)	214.65
soirées réunification, Escalade	374.75
séance Vernier	90.10
monument Henri Dunant	25.—
remerciements, deuil, etc.	161.95
	<hr/>
	908.95
Versem. au centre d'inform.	1 000.—
Prime assurance resp. civile	125.70
Versem. du fonds d'entraide	1 043.60
	<hr/>
	9 518.75
Solde créditeur pour balance	4 564.39
	<hr/>
	14 083.14

Avoir fin janvier 1959	6 297.10
Bénéfice exercice 1959	4 564.39
Avoir au 15 janvier 1960	10 861.49 *

* Y compris fonds théâtral et parts ristournes ass. acc. à verser à l'Amicale des écoles enfantines.

Chères collègues,

Qu'il serait doux de se laisser leurrer par ce magnifique solde créditeur... Mais il nous faut, hélas ! en déduire tout d'abord le fonds théâtral, déposé à notre compte en attendant la reprise de ce groupe. Restent 3 685 francs... Tout irait encore pour le mieux si ce bénéfice n'était en réalité que le produit des ristournes assurance-accidents de 1956 et 1958, soit 5 057 francs (y comprise la part de l'Amicale), encaissées en novembre dernier. Ce qui porte finalement le résultat réel de l'exercice à un déficit de 1 372 francs.

Grave ? Non, sans doute, puisque nous avons fait au centre d'information un versement extraordinaire de 1 000 francs pour lui permettre de démarrer, pour notre bien à toutes.

Non encore, puisque cette année nous causa beaucoup de frais, exceptionnels peut-être, pour la réunification, pour le problème de la réorganisation de l'enseignement secondaire, pour les visites d'entreprises aussi.

Pourtant, il faut avoir le courage de le reconnaître, nos finances sont instables. Comment garderons-nous l'équilibre sans entraver le développement de notre union ? Voilà le problème que nous résoudrons ensemble, si vous le voulez bien, à l'assemblée du 25 février.

Avec l'approbation de mon comité, voici trois solutions entre lesquelles vous aurez à choisir, chères collègues !

1. Entamer notre capital : actuellement, il le supporterait, mais c'est un principe dangereux. Nous ne tenons absolument pas à thésauriser, mais nous devons rester à même de supporter une surprise éventuelle et coûteuse, protection juridique ou autre !

2. Augmenter la cotisation. C'est entre toutes la solution qui me plairait le moins, d'autant plus qu'à moins de deux francs son effet serait quasi illusoire...

3. Accepter ce principe : la participation aux bénéfices du contrat collectif assurance-accidents (quand il y en a, ce qui n'est pas toujours le cas) rejoint la caisse au lieu d'être redistribuée aux membres ayant droit, comme ce serait le cas dans les deux premières propositions. Pour être franche, le comité, très opposé auparavant à ce procédé, y voit maintenant la solution la plus acceptable à ses soucis.

Voilà, chères collègues ; j'ai proposé ; mais comme votre comité ne peut ni ne veut prendre seul cette responsabilité, c'est vous qui disposerez jeudi 25 ! Soyez donc nombreuses à entourer votre comité. Nous vous en remercions d'avance.

L. Schwindt.

UAEE

Nous avons reçu la photographie du petit filleul que l'Union internationale pour la Protection de l'enfance nous a attribué cette année. C'est un enfant suisse de Marseille, qui a grand besoin de notre aide. Je remercie à l'avance toutes les personnes qui voudront bien, par leur contribution, nous aider à poursuivre cette œuvre si utile. Je récolterai vos dons lors de l'assemblée du 25 février.

Germaine Hurni.

Collègues !

Pour vos achats, favorisez les maisons qui soutiennent notre journal.

Rapport financier de la trésorière Exercice 1959-1960

Recettes :	Fr.	Fr.
Cotisations	2 011.50	
Amendes	50.—	
Rembours. des frais Congr. SPR	150.—	
Ristourne Mutuelle Vaudoise	686.—	
Solde pour balance	38.10	
	<hr/>	
	2 935.60	
Dépenses :		
Abonnements à l'Educateur (89 × 11)		979.—
Impression circulaires		263.45
Papier à lettres		350.50
Frais de bureau		70.—
Allocation présidente		200.—
Allocation trésorière		50.—
Centre d'information		510.—
Subventions		100.—
Frais de déléguées		48.—
Assurance « Zürich »		34.20
Frais communs UIG		240.45
Taxes du compte de chèques		15.—
Divers		75.—
		<hr/>
		2 935.60
Situation au 30 janvier 1960 :		
Compte de chèques		516.97
Caisse d'épargne		1 589.19
		<hr/>
		2 106.16

Si toutes les collègues voulaient bien régler leurs cotisations à temps, il n'y aurait pas de déficit à déplorer.

Donc, tout va bien en ce qui concerne les finances de l'Amicale.

La facture du papier à lettres vous paraît peut-être élevée, mais songez qu'il y en a bien pour dix ans !

Le Centre d'information nous a demandé une nouvelle preuve de notre générosité. Donnons-lui non seulement l'appui financier qu'il mérite, mais apportons-lui aussi une foule d'idées pratiques dont la réalisation sera utile à chacune d'entre nous.

Heureusement que la ristourne de la Mutuelle Vaudoise (pour l'année 1957) est venue à temps pour donner un peu d'équilibre à notre budget sérieusement menacé par de grosses dépenses.

D'autre part, vous aurez remarqué que toutes les cotisations sont maintenant versées au compte de chèques, ce qui diminue les possibilités d'erreur et assure un contrôle plus efficace de la comptabilité.

Merci aux membres fidèles de l'Amicale et que les retardataires se mettent promptement à jour, tel est le vœu de votre trésorière.

Genève, le 11 février 1960.

Renée de Morpurgo.

Soirée de Carnaval

organisée par le Syndicat de l'Enseignement mercredi 24 février à 19 h. au Restaurant « International », place du Cirque. Menu à 6 francs, service compris : Fricassée, gratin de pommes, nouilles, dessert.

Inscriptions jusqu'au lundi soir 22 chez Rochat, tél. 36 79 27.

Concours de la Journée européenne des écoles

Comme il l'a été déjà annoncé dans l'« Educateur », l'Assemblée européenne des enseignants (AEDE) organise avec la collaboration du DIP, un concours de dessin

qui, pour la première fois, sera accessible à nos élèves de 7e année.

Les participants devront exécuter en classe et par le moyen qui leur conviendra le mieux, un dessin conçu dans le cadre européen. Quant aux sujets à traiter, sujets imposés, ils ne devront en aucun cas, être divulgués avant le 12 mars. Enfin, le cinq meilleurs travaux de chaque classe devront être envoyés au DIP, le 15 du même mois.

Un jury cantonal procédera à un premier choix des travaux. Puis, une commission nationale établira le classement définitif des lauréats qui recevront des primes sous forme de beaux livres. Le palmarès, devant paraître dans les journaux vers la fin mai, sera repris lors de la cérémonie des promotions qui lui donnera un caractère officiel.

Les collègues romands dirigeant une 7e année (12-14 ans) et que la question intéresse — ils doivent être nombreux — peuvent se renseigner auprès de leur autorité scolaire respective. Ceux de Genève peuvent recevoir, sur demande, un avis y relatif, de la part de la direction.

Le DIP, s'il s'associe à cette action, le fait dans l'intention d'amener la jeunesse à réfléchir aux problèmes que pose l'Europe à la future génération. La Suisse n'est-elle pas liée à plusieurs organisations européennes, organisations sociales, économiques et culturelles ? Nos enfants ne sont-ils pas familiarisés avec tous les éléments européens que leur apportent chaque jour nos divers moyens de transmission et de communication ?

D'autre part, la Journée européenne des écoles (JEE), née en 1953, a pour but d'éveiller l'attention des jeunes sur l'UNITÉ profonde du patrimoine culturel de

l'Europe et sur les bienfaits d'une compréhension véritable entre nos diverses communautés nationales. Placée sous le haut patronage du « Conseil de l'Europe », la JEE a déjà pris corps dans 8 pays différents.

Par avance, nous félicitons et remercions les collègues qui voudront bien inciter leurs élèves de 7e année (12-14 ans) à participer au concours international de la Journée européenne des écoles. *R. Chabert.*

Concours de la Fondation « Pour l'Avenir »

« Pour l'Avenir », Fondation pour la justice sociale dans l'éducation, a pour but de venir en aide aux adolescents de nationalité suisse inscrits dans une école genevoise (exceptionnellement aux étrangers) qui se distinguent par leurs aptitudes remarquables et que la situation matérielle de leur famille oblige à amener prématurément un salaire.

La Fondation ne peut s'intéresser qu'aux élèves spécialement bien doués en général ou possédant à un haut degré des aptitudes dans un domaine particulier. Le comité examinera les candidatures et décidera du droit de participer au concours.

L'attribution des bourses est décidée à la suite d'une série d'épreuves organisées dès la clôture de l'inscription.

Toutes les inscriptions doivent être faites sur formulaire spécial à demander au secrétaire de la Fondation, M. Rod. Ehrat, 34, Ch. de l'Etang, Châtelaine. Ces demandes doivent être présentées par écrit.

Les demandes tardives ne seront pas prises en considération. La clôture de l'inscription est fixée au dernier jour du mois de février.

Le comité de la Fondation.

NEUCHÂTEL

Cartel

L'Assemblée des délégués du Cartel VPOD s'est réunie le 9 février 1960, sous la dynamique présidence de M. Luc de Meuron, professeur.

La séance est ouverte par des vœux de bienvenue à une nouvelle collègue, Mlle Raymonde Schweizer, directrice de l'Ecole des travaux féminins à La Chaux-de-Fonds, remplaçant le regretté et très dévoué secrétaire du Cartel, M. J.-P. Chabloz, démissionnaire.

C'est M. L. de Meuron lui-même qui remplacera M. Chabloz en tant que représentant du Cartel VPOD au sein du Cartel syndical neuchâtelois (ce n'est pas le même !). Le choix ne saurait être meilleur.

Une entrevue qui s'est révélée indispensable aura lieu entre délégués de la FOMH et nos propres représentants le 22 février prochain.

La séance de ce jour étant l'Assemblée annuelle réglementaire, nous entendons les rapports présidentiel, financier, et celui de vérification des comptes.

1. Le président fait son compte rendu verbalement. Il adresse d'abord les plus chaleureux remerciements au secrétaire syndical, M. Deppen, qui a fourni un énorme et remarquable travail pour défendre nos intérêts, puis à l'adresse de M. Chabloz qui, en plus de sa charge de secrétaire, remplie avec une conscience parfaite, fut un militant des plus actifs au moment des campagnes entreprises pour l'amélioration de nos traitements et de nos retraites.

M. de Meuron parle ensuite des excellentes relations que nous entretenons avec le Conseil d'Etat, notamment avec le département de l'Instruction publique,

dont le chef et les secrétaires sont l'empressement et l'aménité mêmes.

Le morceau de résistance de 1959 a été sans nul doute le statut des Corps enseignants. Nous en avons trop écrit ici pour qu'il soit utile d'allonger.

Le rapport se termine par des remerciements à l'endroit de tous les collaborateurs du Cartel.

2. Le caissier, M. Claude Robert, donne le détail de ses comptes. Au bouclément : 188.50 francs en moins sur le solde de l'an dernier. Rien d'alarmant cependant puisque l'avoir disponible se monte encore à 2736 francs.

3. M. Roulet (Perreux), vérificateur, propose de décharger de cet exercice le trésorier, avec nos remerciements.

Les trois rapports sont adoptés à l'unanimité et M. Hügli se fait l'interprète de tous en exprimant à leurs auteurs notre vive reconnaissance pour leur travail fécond et très apprécié.

Suivent les nominations. Par acclamation sont élus :

Président : M. Luc de Meuron ;
Vice-président : M. Roger Hügli ;
Caissier : M. Claude Robert ;
Secrétaire : Guyot.

Ces collègues, avec les présidents des quatre sections cantonales, qui en font partie de droit, constituent le Bureau du Cartel.

Allocations familiales : Elles sont devenues un peu notre serpent de mer. C'est une question qui semble bien liée à celle de l'application du principe « A travail égal, salaire égal », que le syndicat défend. Une

intéressante discussion s'est engagée, où M. Hügli put faire part des opinions du Corps enseignant primaire. Mlle Schweizer se révéla d'emblée un défenseur ardent de la cause féminine, et les institutrices peuvent se féliciter de son apparition au Cartel. Ce n'est pas qu'elle soit du tout opposée à l'octroi des allocations familiales, mais elle voudrait voir d'abord réalisée l'égalité des traitements. — Il importe, croyons-nous, qu'un idéal absolu ne nous éloigne pas trop des réalités qui sont, pour l'instant, inéluctables. C'est un peu la conclusion qui s'impose, tout en persévérant dans la lutte pour cette justice.

Traitements : Le secrétaire, M. Depeen, commente une documentation qu'il a pris la peine d'établir et qui nous permettra de comparer notre situation à celle d'une dizaine d'autres professions et dans d'autres cantons. C'est qu'en effet des revendications de salaires se justifient déjà pour un avenir assez proche.

En fin de séance, il est décidé que le Cartel ne doit pas prendre position dans la votation du 14 février en raison des éléments assez délicats qui militent pour ou contre son objet. W. G.

Recrue

Cordiale bienvenue à Mlle Simone Dubois, institutrice à La Chaux-de-Fonds, qui vient d'être admise dans la SPN - VPOD. W. G.

Assurance en responsabilité civile

Les présidents de section qui détiennent encore des formules d'adhésion à cette assurance sont priés d'en modifier le texte comme suit avant de les remettre aux nouveaux membres :

Biffer : a) tout ce qui concerne les « PRESTATIONS ASSURÉES » et le remplacer par les mots :

« **Garantie uniforme : 1 million.** »

b) 1.80 franc de prime annuelle, et le remplacer par : **3 francs.**

On évitera ainsi toutes contestations possibles ou malentendus. W. G.

Intéressante initiative

Le Bureau de la Commission scolaire du Locle, en collaboration avec l'Association patronale, a organisé, à l'intention des maîtres du degré supérieur, des visites d'usines. Celles-ci se faisaient déjà par les classes de fin de scolarité, mais essentiellement pour les élèves. Cette fois-ci, elles étaient destinées seulement au Corps enseignant. Répartis en trois petits groupes de huit personnes, nous avons pu profiter pleinement de trois heures d'observations et de discussions, respectivement dans un atelier de mécanique (« Aciera »), une fabrique d'horlogerie (« Doxa ») et une succursale des « Assortiments réunis ». Les maîtres, qui sont appelés à conseiller leurs élèves quant à leur orientation professionnelle, ont pu ainsi se renseigner et se documenter utilement. Ils seront mieux en mesure d'aider et parfois de sortir d'embarras les jeunes qui sont si souvent hésitants au moment où ils doivent choisir leur voie. W. G.

Mise au concours

Saint-Blaise : Poste de maîtresse ménagère (poste partiel).

Les Verrières : Poste de maîtresse ménagère.

Cernier : Poste de maîtresse ménagère.

Les Ponts-de-Martel et La Sagne : Poste de maîtresse ménagère.

Entrée en fonction : début de l'année scolaire 1960-1961.

Délai d'inscription : 27 février 1960.

Nécrologie : Ch. Müller

Le 31 janvier, le Corps enseignant neuchâtelois apprenait avec douleur le brusque départ de M. Charles Müller, instituteur au chef-lieu.

Né en 1914, notre collègue obtint son brevet primaire en 1932. Il enseigna d'abord dans un institut privé à St-Gall, puis remplaça longtemps à Marin, après quoi il fut nommé à la tête de la 9e année de Peseux et enfin à Neuchâtel en 1947. Pendant huit ans, il dirigea une classe expérimentale du degré supérieur à l'Ecole Normale. Sa santé l'obligea à interrompre son enseignement à plusieurs reprises puis à prendre une classe du degré moyen ordinaire. Doué d'une robuste constitution, il se vit miné par la maladie et gravit un long calvaire avec un courage exemplaire affrontant un émouvant combat spirituel qui lui permit de s'endormir dans la paix de Dieu. C'est le troisième collègue SPN - VPOD de Neuchâtel-Ville, décédé en peu de temps, entre 45 et 50 ans (André Aubert et André Schäffer).

Chs Müller était riche en dons naturels : éloquence aisée, clarté d'esprit, artiste en peinture et sculpture. Il possédait une culture littéraire intéressante, parlait couramment l'allemand, était aussi, en outre, détenteur du brevet d'enseignement vaudois. Il aimait à voyager. Il parcourut seul, à bicyclette, la France, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, le Maroc.

Il s'intéressait aux divers courants pédagogiques sans s'en rendre esclave, grâce à son esprit d'invention et à son imagination. Il exigeait de ses élèves soin, propriété et exactitude.

Au cimetière, le pasteur retraça la vie de notre collègue qui peut être appelée une ascension vers l'authentique. M. N. Evard, directeur, dit tous les mérites du défunt : sa nature généreuse, débordante de vie et de santé, sa remarquable intelligence, ses dons artistiques, sa consécration à sa tâche pédagogique. « Il se dépensa, dit M. Evard, jusqu'à la limite de ses forces, auprès de ses élèves et des stagiaires, avec un enthousiasme communicatif et une joie rayonnante. Il savait défendre avec conviction les méthodes que son intuition pédagogique et son imagination extraordinaires lui suggéraient. Il communiquait volontiers ses recherches, ses réussites, avec une modestie absolue, usant de précautions pour ne pas paraître imposer ses méthodes. Il fut un maître attachant, aimé et respecté..., un berger attentif et vigilant. »

Puis ce fut M. Philippe Zutter, président de la section de Neuchâtel, qui prononça les paroles de l'amitié des collègues à l'endroit du défunt. « Son courage exceptionnel l'a poussé à tenir sa classe jusqu'au bout. Quel merveilleux exemple il nous laisse ! Il incarne une pleine réussite dans notre profession qui réclame tant de qualités, brillant dans tous les domaines : éducatif, sportif, artistique, aboutissant toujours, par ses recherches, à des solutions originales et séduisantes. Pour ses collègues, il fut un compagnon charmant, un ami attentionné, à la conversation rendue passionnante par sa culture vaste et originale. On pouvait compter sur ses avis éclairés, s'inspirer de son enthousiasme à défendre toutes les causes où l'intérêt de notre profession et de l'enfant était en jeu. Toujours, il s'efforça de comprendre la jeunesse, de vibrer au drame qu'elle vit aujourd'hui, de lui apporter en toute occasion son assistance affectueuse plutôt que d'user d'une sèche sévérité. »

Que la famille de notre regretté collègue trouve encore ici l'expression de toute la sympathie du Corps enseignant neuchâtelois. W.G.

DIVERS

Service de placement SPR

Quel collègue recevrait pendant les vacances d'été un jeune Bernois de 14 ans ? Famille avec garçon du même âge préférée.

Offres à André Pulfer, Corseaux (VD).

Publication des cours organisés par la Société suisse des maîtres de gymnastique en avril 1960

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du Département militaire fédéral, les cours suivants pendant les vacances de printemps :

Un cours pour la formation de chefs de camps et de chefs d'excursions pour la Suisse allemande et romande à Bivio du 5 au 9 avril avec entrée au cours le 4 avril au soir. Les participants doivent être de bons skieurs. Ils indiqueront sur leur formule d'inscription s'ils dirigent personnellement ou collaborent à la direction d'un camp.

Un cours de brevet I.S. du 5 au 12 avril à Davos.

Seuls les candidats ayant obtenu une qualification suffisante dans un cours préparatoire peuvent prendre part à ce cours. En outre, ils doivent être membres de la Société suisse des maîtres de gymnastique. L'examen pour l'obtention du brevet d'I.S., organisé par l'Interassociation pour le ski, a lieu à la fin du cours, soit du 12 au 14 avril.

Pour ce cours l'inscription doit être envoyée à deux instances :

- à M. Max Reinmann, Seminar, Hofwil (Berne)
- au secrétariat de l'I.A.S., Luisenstr. 20, Berne.

Remarques :

Indemnités : 5 indemnités journalières de fr. 8.—, 5 indemnités de nuit de fr. 5.— et le remboursement des frais de voyage du trajet le plus court du lieu où l'on enseigne au lieu du cours.

Inscriptions : Les maîtres désirant participer à un cours doivent demander un formulaire d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique, ou de la section de gymnastique d'instituteurs, ou à M. Max Reinmann, Hofwil (Berne).

Cette formule d'inscription dûment remplie sera retournée à M. Reinmann pour le samedi 12 mars. Tous les maîtres recevront une réponse jusqu'au 23 mars. Nous les prions de bien vouloir s'abstenir de toute démarche inutile.

*Pour la Commission technique de la SSMG,
le président : N. Yersin.*

Rencontres internationales de jeunes en Avignon

Les Rencontres internationales de jeunes sont organisées dans le cadre du XIV^e Festival d'art dramatique présenté par le Théâtre national populaire.

Ces rencontres qui seront réalisées en 1960 pour la sixième fois, sont ouvertes à des jeunes, filles et garçons, âgés de 18 à 25 ans, de toutes nationalités et de formations diverses.

Les jeunes assisteront à trois ou quatre représentations dramatiques données le soir, en plein air, dans la cour l'honneur du Château des papes, par le Théâtre national populaire. En outre, ils prendront part à des débats sur le théâtre et à des excursions en groupes qui leur permettront de découvrir la Provence dans les meilleures conditions possibles.

Il y aura deux sessions de sept jours chacune :

1. Du samedi 16 au samedi 23 juillet 1960 ;
2. Du mardi 26 juillet au mardi 2 août 1960.

Les frais de participation, comprenant le logement, la nourriture, les représentations théâtrales, les excursions à travers la Provence, l'assurance, s'élèvent à 72 fr. suisses.

Renseignements et inscriptions auprès de :

Christiane Curtet, Ecole Pestalozzi, Echichens.

Dessin au tableau

J'ai toujours été un piètre dessinateur et mon admiration va sans réserve à tels de mes collègues capables de faire surgir au tableau noir de vraies merveilles. Et j'ai toujours saisi toutes les occasions et tous les expédients à l'aide desquels mes productions seraient moins informes...

Un aimable correspondant m'a invité naguère à une démonstration de pantographe. Cet instrument, qu'on décrit si souvent, est d'un emploi très rare. Celui qu'on m'a présenté a été conçu spécialement pour le dessin au tableau noir ou pour réaliser des copies de dessins sur des papiers du format d'une affiche. C'est une solution idéale pour les dessinateurs de peu d'habileté.

Malheureusement cet instrument, magnifiquement réalisé, coûte un peu cher. Ce serait aux communes à faire peut-être un geste pour l'équipement des classes !

Tous ceux qui s'intéresseraient à cette offre pourraient-ils me faire savoir qu'elle a attiré leur attention ?

Alors, lancez-moi une carte postale avec votre nom et votre adresse.

G. Willemin, case postale 3, Genève-Cornavin.

VARIÉTÉ

La première de la classe

Claude rentre légère avec son livret scolaire. Pensez donc, elle est la première de la classe ! Ce n'est pas une petite affaire. On en parlera dans la famille et au-delà jusqu'au bulletin suivant. Mais si elle venait à se laisser devancer, quel drame !

Les parents ont grand tort de tenir aux rangs et les enfants aussi car les maîtres n'aiment pas à les indiquer. D'abord, cela crée en classe une rivalité inutile, ensuite cela décourage les bons travailleurs qui avancent péniblement, enfin, cela flatte l'amour-propre de certains enfants intelligents mais orgueilleux. Le dernier de la classe (il en faut bien un !) est un objet de mépris et de moquerie de la part de ses camarades.

Pourquoi l'école, qui a tant de bonnes œuvres à accomplir, cultiverait-elle, chez les enfants tout jeunes, cet esprit de rivalité et de jalousie ? Est-ce qu'on a des rangs plus tard dans la vie ? Est-ce que tous les diplômés, tous les brevets, tous les certificats sont numérotés et étiquetés ? N'ont-ils pas tous la même valeur ? L'essentiel, à l'école, n'est-ce pas de travailler le mieux possible dans la mesure de ses forces, de son intelligence et de sa santé ?

La suppression des rangs ne déçoit que les écoliers qui se seraient glorifiés de trôner aux premières places. Alors, supprimons-les et tant pis pour la première de la classe ! Elle se consolera.

M. Matter.

Partie pédagogique

LE MAITRE DEVANT SA CLASSE

Le travail ci-dessous a été présenté au Cercle protestant d'étude de Lausanne (Section pédagogique), pour servir d'introduction à ses travaux de l'hiver 1959-1960. Quelques responsables de la section y ont collaboré en suggérant des modifications et adjonctions importantes. Plusieurs brochures (« L'école des parents » et « Foi-Education » entre autres) ont fourni une utile documentation.

Dans ses travaux de l'hiver précédent, notre groupe avait abordé le gros problème de l'influence de la foi sur la vie professionnelle des éducateurs. Nous nous demandions maintenant s'il existe une attitude chrétienne du maître devant sa classe et, dans l'affirmative, ce qu'elle peut avoir de typique.

Avant d'étudier le centre de la question, il nous a paru nécessaire de passer rapidement en revue quelques attitudes humaines, **trop** humaines du maître d'école. Nous les considérerons comme autant d'exemples négatifs, autant de comportements à ne pas imiter, car nous savons qu'elles constituent autant de tentations qui nous guettent sans répit. Prendre conscience de ce que ces attitudes ont d'erroné, c'est commencer déjà le travail d'auto-critique et d'auto-éducation qui, grâce à l'aide de Dieu, nous permettra peut-être de corriger nos propres comportements en classe. Rappelons qu'aucun des caractères décrits ci-dessous ne se trouve jamais à « l'état pur ». Les réactions d'un maître dépendent étroitement des circonstances dans lesquelles il vit et travaille ; elles varient beaucoup suivant l'heure, le temps, l'équilibre nerveux et glandulaire du pédagogue et des enfants. Les actions de l'éducateur peuvent rappeler, en même temps ou successivement, plusieurs des types énumérés plus bas. Précisons enfin que nous ne prétendons aucunement nous ériger en censeurs de nos collègues. Le jugement implicite que nous portons ne s'applique jamais à des **personnes**, mais à des traits de caractère dont nous sommes tous affligés peu ou prou, à des habitudes que nous avons tous plus ou moins contractées. Ces portraits, poussés au noir, ne sauraient (sans injustice, ni manque de charité) s'appliquer à qui que ce soit.

1. **L'égoцентриque** se croit l'élément primordial, pour ne pas dire unique de la classe. Les élèves sont là pour lui, pour constituer un entourage qui lui permettra de briller, de démontrer sa maîtrise. Toute faute, même vénielle, est ressentie par lui comme une insupportable injure à sa perfection. Atteint du « complexe de supériorité », il s'estime de bonne foi le meilleur pédagogue du groupe scolaire, ses méthodes sont les seules valables et efficaces ; il ne supporte aucune critique. Inconsciemment, il écrase ses élèves et favorise l'hypocrisie.

2. **Le rond-de-cuir** s'en tient strictement au règlement auquel il voue un saint respect. Il « ne veut rien savoir » de ce qui pourrait justifier un manquement à la routine. Chaque cas d'indiscipline a été prévu, catalogué, résolu une fois pour toutes avec un tarif de sanctions à appliquer aveuglément sans soucis de « vaines contingences ». Ce maître peut être juste au sens légaliste du terme ; il est rarement équitable. Préservé du doute, il mécanise si bien le métier que ses élèves peuvent prévoir ses réactions : certains préparent même d'avance des penses qu'ils pourront présenter au moment opportun.

3. **Le démagogue** est un optimiste. Tout finira bien par s'arranger. Les enfants sont tous braves et bons, les délinquants sont des incompris. Rien ne doit être pris trop au sérieux. A quoi bon se donner de la peine quand une bonne improvisation peut remplacer un travail fastidieux. Son indulgence favorise la paresse et le laisser-aller. Pour masquer ensuite des déficiences, certains s'ingénient à inventer des combinaisons, des procédés plus ou moins honnêtes qui jetteront de la poudre aux yeux d'un éventuel observateur. N'a-t-on pas vu un maître conseiller à ses élèves de lever **tous** la main devant la commission scolaire ; ceux qui sauraient la réponse lèveraient la main droite ; ceux qui l'ignoraient lèveraient la main gauche. Sur des élèves timides, ces maîtres peuvent avoir une assez bonne influence. Les craintifs, les facilement découragés s'épanouissent et finissent par adorer le « maître-copain ». Le risque est que d'autres s'abandonnent à la facilité et au bluff, quand ce n'est pas au désordre, voire au chahut.

Un jugement hâtif ferait ranger dans cette catégorie des maîtres indulgents qui pratiquent une discipline libérale. Eux aussi laissent leurs élèves s'épanouir. Mais leur attitude profonde est toute différente. Ils ne sont pas préoccupés d'eux-mêmes, de leurs aises ou de l'impression qu'ils produisent. Consciencieux, ils ont le souci de créer un contact vivant avec les enfants et de ne pas écraser les personnalités en formation. Malgré leur indulgence, ils savent se montrer fermes à l'occasion.

4. **Le chercheur fanatique** est, contrairement au précédent, un anxieux. Jamais satisfait de sa méthode, il est toujours à l'affût des nouveaux procédés éducatifs des dernières modes pédagogiques ou psychologiques. Soucieux d'être du dernier bateau, de pouvoir se dire un pionnier, un novateur de l'enseignement, il s'inquiète peu, en fait, des enfants eux-mêmes. Ceux-ci font les frais de ses audaces et de ses essais parfois incohérents.

On peut ranger ici le maître fanatique de sa spécialité, celui qui ne s'intéresse qu'à elle et ne comprend pas qu'on s'occupe d'autre chose.

La liste pourrait s'allonger ; on y pourrait inclure le maître brutal, colérique, maniaque, susceptible, etc.

Demandons-nous à présent en quoi une attitude chrétienne se distingue des précédentes. Qu'a-t-elle d'original ?

Nous croyons que c'est lorsque le maître s'efforce d'obéir à l'ordre du Christ : « Aimez, comme vous avez été aimés » qu'il adopte une attitude chrétienne. Et en même temps, son attitude devient profondément humaine. Toute l'importance, alors, va à l'enfant : non plus au maître, comme pour l'égoцентриque ; non plus au règlement, comme pour le rond-de-cuir ; non plus à la facilité, à l'apparence comme pour le démagogue ; non plus à la recherche ou à la spécialité comme pour le fanatique. A l'enfant, donc ; mais pas à un enfant idéal, idéalisé, abstrait. Ceux qu'il faut

aimer, c'est Jean-Pierre le paresseux, c'est Philippe, le batailleur. Il faut les aider malgré leurs défauts, leurs travers, leur malice. Nous-mêmes, d'ailleurs, n'avons-nous pas été aimés de la même manière irrationnelle ?

Au début de la carrière, on désire ardemment se **faire aimer** des enfants. Là n'est pas l'essentiel qui est de les aimer ; le reste viendra « par surcroît ». La prudence est de rigueur, ici : il est tant de sortes d'amour ! Celui-là, bien sûr, sera le plus clair et le plus généreux ; il n'aura rien de passionnel ; selon le mot de Denis de Rougemont, il sera une « agapê » fraternelle, toute pénétrée de respect pour les enfants qui nous sont confiés.

Cette volonté d'aimer implique plusieurs conséquences. Citons-en quelques-unes :

a) **Un esprit de bienveillance** : Ne pas soupçonner le mal dès l'abord, être bien disposé, faire confiance. Et cependant ne pas tomber dans l'illusion rousseauiste : les enfants ne sont pas « bons de nature ». Faits de la même pâte que nous, ils sont fort incapables par eux-mêmes de faire le bien ; mais (avec l'aide de Dieu) ils sont susceptibles des plus miraculeux redressements. Considérons-les comme des frères mineurs et traitons-les avec une douceur ferme et virile.

b) **La franchise, l'honnêteté** : On ne trompe pas ceux qu'on aime. Sachons avouer une erreur, réparer une injustice, corriger une note mal calculée. Et puis n'hésitons pas à avouer notre ignorance. Ne faisons pas comme ce vieux collègue qui, au cours d'une sortie de botanique, ne voulait pas dire qu'il ne connaissait pas le nom de la fleur qu'on lui montrait et qui répondit d'un ton assuré : c'est « Blumum unbekanntum » !

Dans d'autres occasions, ne craignons pas d'affirmer notre conviction, de nous compromettre, même, pour une bonne cause, de défier l'opinion générale si elle nous paraît inéquitable. Et tout cela sans illusion sur nous-mêmes, en nous répétant que le juste pèche cent fois le jour.

c) **La modestie**, conséquence de cet aveu de faiblesse.

Modestie envers les résultats de notre travail « J'ai semé : c'est Dieu qui fait lever et envoie les pluies de la première et de l'arrière-saison. » Ne pas trop s'étonner de nos échecs ; en prendre humblement la responsabilité sans se chercher de mauvaises excuses mais sans en faire non plus un drame. Demander à Dieu l'aide de mieux agir.

Modestie en face d'autrui : collègues, directeurs, inspecteurs, parents même peuvent nous donner par leurs conseils, voire leurs critiques, un avis précieux, un secours profitable.

d) **La liberté d'esprit** qui compensera ce que la modestie peut avoir de négatif, parfois.

Liberté à l'égard des tabous et des fausses valeurs du monde, à l'égard de nos propres préjugés de classe, à l'égard des propagandes de toutes couleurs.

Liberté envers les diverses exigences scolaires, les programmes, les structures sociales qui ne se soucient pas toujours du bien des élèves et méconnaissent des lois psychologiques importantes.

Si cette liberté se tempère du sens très strict de notre devoir envers l'enfant, elle ne favorisera pas la licence ; elle nous épargnera d'autre part la routine et le conformisme ; elle deviendra pour nous un levain de rajeunissement.

e) **La conscience professionnelle**. A ceux qu'on aime on ne donne que le meilleur. Bien préparer, bien présenter ses leçons. Se corriger sans cesse, se renouveler,

appliquer avec prudence et sagesse les procédés nouveaux dûment éprouvés.

f) **La collaboration** avec les collègues, auxquels nous avouons nos déficiences et nos échecs pour demander une aide, auxquels nous offrirons notre amitié loyale.

g) **La gaieté** enfin, vertu cardinale du chrétien, qui doit entrer dans notre classe. La joie est nécessaire à l'école. Nous nous voulons lucides, certes ; nous savons que la vie est dure, parfois laide. Mais nous resterons optimistes parce que nous savons que Dieu est là, nous guidant, nous protégeant, nous attendant. Cette gaieté donnera à notre enseignement la **vie** qui lui est indispensable. Entraîneurs, nous aurons soin de toujours chercher à stimuler, éveiller, enthousiasmer, soutenir.

h) **Le souci des circonstances familiales** de nos écoliers. Nous nous devons d'**écouter** leurs explications, d'**examiner** leurs excuses. Nous veillerons à être toujours accessibles, pleins de sympathie pour les élèves. Nous essaierons de nous informer des événements de leur vie (en cas d'échec, particulièrement). La prudence ici s'impose : les grands élèves, surtout, sont très ombrageux : ils ne supportent nulle atteinte à leur intimité. Toute allusion, toute question trop directe leur fait l'effet d'une violation de leur être intérieur. Il ne faudra jamais forcer les portes, mais user constamment de tact. Que nos élèves nous sentent disponibles, prêts à les aider, mais respectueux aussi de leur for intérieur. A l'extrême pointe de cette action, il se peut qu'un maître soit amené à quelque engagement politique. Il doit alors s'assurer que cet engagement favorisera sa mission d'éducateur, comprise dans son sens le plus large, et ne contredira pas sa foi chrétienne.

En résumé, le maître chrétien laissera croître en lui, souvent à son insu, cette charité active qui est, avec l'espérance et la foi, l'essence même du christianisme. Alors il sentira s'édifier peu à peu son être intérieur, il acquerra cette personnalité libre, forte, rayonnante, dont nul éducateur ne saurait se passer.

Parfois, ne serait-il pas désirable qu'au cours de la dure journée de labeur nous nous arrêtions un instant, nous fassions silence, en nous et autour de nous ? Nous deviendrons peut-être sensibles alors à une présence invisible mais souveraine : celle du vrai, du grand maître de la classe. A lui le dernier mot.

R. Gross.

Bibliographie

La jeunesse devant la vie sexuelle, par le Dr Germaine Montreuil-Strauss. Editions du Scarabée, Paris 1959. 94 pages.

Un ouvrage de plus versé à l'imposant dossier du problème sexuel. Mais un livre qui se lit facilement parce qu'il est court et qu'il renonce au ton moralisant que l'on se croit obligé de prendre pour parler de la question. Comment les jeunes réagissent-ils à la commerciabilité de la sollicitation sexuelle ? Si l'on en croit des enquêtes très récentes, ils font preuve de beaucoup plus de santé et d'équilibre que ne pourraient le laisser croire leurs attitudes très libres. Comment ne pas s'en réjouir ?

F. B.

L'ŒUVRE SUISSE DES LECTURES POUR LA JEUNESSE

UNE ŒUVRE DE BONNE VOLONTÉ

Un capital initial de 200 francs

L'exportation allemande massive de littérature immorale et de mauvais goût qui fut une conséquence de la loi de ce pays édictée en 1926 contre de telles publications éveilla dans les milieux des éducateurs l'idée de s'opposer à un tel flot par des mesures positives : l'édition de saines lectures. Le besoin de passer de l'idée aux actes fut si impérieux que, le 1er juillet 1931, à Olten, selon les plans de l'actuel président M. Otto Binder, secrétaire général de la Fondation Pro Juventute de 1943 à 1958, l'œuvre suisse des lectures pour la jeunesse fut créée avec un capital de fondation de Fr. 200.— offert par la Société des écrivains suisses.

Le succès s'affirme

De 1931 à 1959, 687 œuvres, dont 21 en plusieurs éditions, ont été publiées, soit au total environ 16 millions de brochures OSL ; beaucoup plus de 14 millions d'exemplaires ont été diffusés parmi les enfants et les adolescents de notre pays. Ces dernières années, une moyenne de quelque 900 000 brochures a été écoulee annuellement dans tout le pays et dans toutes nos langues nationales. Ces résultats ont grandement réjoui l'OSL et montrent combien de saines lectures peuvent être bien accueillies par les jeunes lorsqu'elles sont vivantes.

La tâche reste immuable

Le but poursuivi par l'OSL, c'est-à-dire la lutte contre la littérature immorale et de mauvais goût par la diffusion de saines lectures, n'a pas changé depuis la fondation de l'OSL. Toutefois, la littérature immorale a beaucoup évolué. Elle a dégénéré pour une grande part en littérature criminelle et sadique qui inonde la jeunesse d'un flot d'illustrations vraiment sans exemple jusqu'ici. Elle menace l'âme des enfants par une diffusion beaucoup plus massive que précédemment. D'autre part, un grand nombre de récits stupides en images (comics) déconcertent nos enfants et les éloignent des véritables lectures.

L'œuvre en action

L'examen des manuscrits et la vente des brochures et des recueils OSL incombent à des collaboratrices et collaborateurs bénévoles qui sont, sans exception, des éducateurs. Plus de 70 lecteurs et plus de 3700 collaborateurs de district et de collège (vente) sont constamment à la disposition de l'OSL ; mais les librairies aussi sont favorables à nos publications. Le secrétariat de l'OSL est géré au secrétariat général de la fondation Pro Juventute qui a sacré de 1931 à 1952 plus de 170 000 francs au développement de notre œuvre et lui rend aujourd'hui encore de nombreux services d'ordre à la fois idéal et matériel.

Nos lecteurs et nous

A l'école enfantine et au cours des premières années scolaires, les brochures OSL destinés au dessin et à la peinture sont naturellement les préférées. Ces écoliers-là sont attirés par les brochures de la série « Pour les petits ». Plus tard, s'éveillent le goût des aventures et la soif de connaissances, de sorte qu'à partir de la 4e année scolaire ce sont les séries « Voyages et aventures », « Histoire », « Biographies », « Technique et circulation » qui trouvent le plus d'amateurs. A partir de cet âge-là, notre série « Littéraire » remporte

également de légitimes succès. Quant à l'ordre des préférences, le voici : tout d'abord la série « Littéraire » (208 brochures), puis vient « Pour les petits » (115 brochures) que suit la série « Voyages et aventures » (76 titres). Viennent ensuite les séries « Histoire » (52 brochures), « Album à colorier » (39), « Biographies » (32) et « Technique et circulation » (28 brochures).

L'OSL a besoin d'aide

L'OSL a toujours largement bénéficié d'appuis moraux. D'autre part, sa mission de former la jeunesse a été également reconnue et les particuliers ainsi que les autorités n'ont cessé de lui accorder une aide matérielle. A l'avenir aussi, l'OSL dépend de cette aide, car toute brochure écoulee représente une dépense qui doit être couverte par des dons. Le prix de vente est demeuré intentionnellement très modeste, afin d'assurer aux brochures OSL la plus large diffusion possible. Une augmentation du prix de vente de 60 centimes aurait pour conséquence d'envoyer nombre de jeunes lecteurs dans le camp des publications immorales et très bon marché ; elle rendrait en outre impossible à de nombreux enfants de la montagne l'achat de brochures OSL — brochures qui sont souvent leurs seules lectures, si l'on excepte les manuels d'enseignement. L'OSL espère pouvoir compter à l'avenir sur l'aide régulière des cantons, aide d'un montant égal à la subvention fédérale. Depuis deux ans, la Confédération accorde à l'OSL une subvention annuelle de Fr. 30 000. Si l'on songe qu'un troçon de route de 12 mètres de long et d'une largeur moyenne de 10 mètres coûte en Suisse environ Fr. 30 000, on est certainement en droit d'attendre que les cantons accordent à l'OSL une somme égale à celle de la Confédération. Il s'agit ici d'un but dont les conséquences sont considérables : la formation spirituelle de nos descendants. J. K.

La jalousie chez les enfants, par Edmund Ziman. Editions du Scarabée, Paris 1959. 139 pages.

« Un enfant est jaloux lorsqu'il a envie de quelque chose que possède quelqu'un d'autre. Ce « quelque chose » est surtout l'amour, la compréhension et la protection. »

Qui peut se vanter de n'avoir jamais été jaloux ? Ce sentiment naturel peut éclore dans toutes sortes de circonstances familiales et sociales que l'auteur énumère. Mais il ne se contente pas de faire un inventaire, il donne aux parents des conseils pour qu'ils aident leurs enfants à se dominer. Voyez plutôt :

« Nous voudrions bien que certaines expressions disparaissent du vocabulaire des parents. N'entendons-nous pas certaines mères répéter à leurs enfants à longueur de journée des phrases qui se terminent par : « ...que toi ». « Il travaille bien mieux que toi », « Il est plus obéissant que toi », « joue mieux que toi », « pas méchant comme toi ». Il faudrait bien éviter aussi de dire : « Regarde comme... », « Regarde comme il mange bien », etc.

« Si seulement les mères pensaient aux conséquences que ces phrases, perpétuellement employées, ont sur le caractère des enfants, elles cesseraient certainement de s'en servir. » F. B.

Composition en classe primaire supérieure

LES CONJONCTIONS : Chevilles du discours

Une des difficultés majeures à surmonter dans l'apprentissage de la dissertation est l'enchaînement logique des idées. Que de fois avons-nous dû en corrigeant ajouter l'un ou l'autre de ces mots-chevilles qui transforment en une phrase charpentée des linéaments d'idées simplement juxtaposés par l'élève.

Les exercices proposés ci-dessous ont donné d'excellents résultats avec des élèves de 14 à 15 ans, ne serait-ce que pour avoir attiré leur attention sur l'importance de ces mots de passage.

Premier exercice

Remplacez les points par la conjonction ou locution conjonctive qui convient. 3 poss. signifie 3 possibilités, écrivez la meilleure et mettez les autres entre parenthèses. La même conjonction peut être employée plusieurs fois.

Choisissez :

Mais — tantôt... tantôt — toutefois — par conséquent — or — néanmoins — ainsi — c'est pourquoi — d'autre part — effectivement — de ce fait — cependant — donc — soit... soit... — sinon — en revanche — pourtant — d'ailleurs — en effet — par contre.

1. Le ski est un sport particulièrement goûté par les jeunes ; ... (5 poss.) beaucoup de gens d'âge mûr y trouvent aussi leur plaisir.
2. L'électricité est une véritable fée pour la ménagère : ... (2 poss.) il suffit d'un simple geste pour que s'accomplissent des travaux qui lui demandaient jadis mille peines.
3. ... voguant royalement dans l'immensité bleue, ... plongeant dans l'opaque d'un nuage, l'avion filait en ronronnant ses 800 km/heure.
4. La vocation d'infirmière est une des plus belles qui s'offre à la femme, ... qu'elle œuvre entre les murs d'un hôpital, ... qu'elle se consacre à la tâche si variée de l'infirmière visiteuse.
5. Un corps terrestre a atteint la Lune ; ... (2 poss.) tous les espoirs sont-ils maintenant permis pour qu'un homme y débarque à son tour.
6. Le cinéma n'est pas toujours à la portée des enfants ; ... (3 poss.) des mesures de contrôle sont indispensables.
7. Louis XVI avait promis des réformes à son peuple, ... (4 poss.) dès la première séance des États Généraux, il n'en fut plus question.
8. Les deux bornes d'une pile ne doivent jamais entrer en contact direct, ... (2 poss.) intercalez toujours une résistance dans le circuit.
9. Tout animal qui allaite ses petits est un mammifère ; ... la baleine allaite son baleineau, ... elle est un mammifère et non un poisson.
10. Le kangourou doit abriter sa progéniture dans une poche ventrale, ... le petit être encore incomplet à sa naissance ne survivrait pas.
11. L'Australie est le pays par excellence du mouton ; ... (3 poss.) ce n'est que depuis que les Européens l'ont introduit qu'il y existe.
12. Marie-Antoinette n'était pas si frivole qu'on l'a prétendu ; ... même si elle l'avait été dans sa jeunesse, sa grandeur d'âme dans le malheur l'aurait admirablement rachetée.

13. L'arithmétique est la branche qui exige le plus de précision et le moins de fantaisie : ... les filles n'en sont en général guère friandes.
14. Les jeunes gens reçoivent une formation mathématiques plus poussée que les jeunes filles. ... (2 poss.) celles-ci sont mieux préparées aux travaux manuels.

15. Un séjour de quelque durée loin de la maison est un bon moyen de former le caractère ; ... l'absence nous fait apprécier beaucoup mieux la vie de famille.

Deuxième exercice

Même travail. Le nombre de possibilités n'est pas indiqué, à vous de le trouver.

Par conséquent — en effet — néanmoins — c'est pourquoi — dans ces conditions — du moins — sans quoi — or — en revanche — donc — d'autre part — de ce fait — c'est-à-dire — sinon — par suite — tout au moins — par contre — en outre.

1. La Suisse n'a pas de ressources minières appréciables ; ... elle est l'un des pays du continent les mieux pourvus en houille blanche.
2. La Suisse n'a pas de ressources minières appréciables ; ... nous avons dû utiliser au maximum nos ressources hydrauliques.
3. La Suisse n'a pas de ressources minières appréciables ; ... son industrie est l'une des plus développées du continent.
4. La Suisse n'a pas de ressources minières appréciables ; ... son relief accidenté se prête mal aux grandes concentrations industrielles, ... dans sa partie centrale et méridionale.
5. La Suisse n'a pas de ressources minières appréciables, ... qu'on ne trouve chez nous ni fer, ni houille, ni pétrole, ... en quantité suffisante pour que l'exploitation soit rentable.
6. La Suisse doit compter bien plus sur le génie inventif de ses habitants que sur ses ressources naturelles ; ... chaque Suisse doit avoir à cœur de s'instruire le mieux possible.
7. Nos cimes éternellement blanches et les glaciers qui en descendent sont un réservoir inépuisable d'énergie, ... lorsque les conditions permettent de la capter ; ... l'attrait qu'ils exercent sur le touriste est un des atouts majeurs de notre industrie hôtelière.
8. Le tourisme est une des branches principales de notre économie ; ... de plus en plus les touristes nous arrivent par route ; ... il est urgent d'améliorer notre réseau routier.
9. La construction d'autoroutes modernes est indispensable, ... le grand trafic international sera tenté de contourner notre pays.
10. La circulation sur certaines voies touristiques, l'artère Lausanne-Villeneuve par exemple, atteint déjà son point critique certains jours d'été ; ... la construction d'une autoroute s'imposera dans un proche avenir.
11. L'étranger qui vient passer ses vacances en Suisse délaïsse de plus en plus les immenses hôtels construits il y a cinquante ans ; ... les terrains de camping connaissent une vogue croissante.
12. Les motels aussi jouissent d'un intérêt grandissant : ... ils permettent au touriste pressé de se reposer confortablement sans se séparer de sa chère voiture.

J.-P. Rochat.

Les voyages Pour l'Art

2 - 13 avril

L'Egypte

Dep. Fr. 1595.-

10 - 16 avril

Le Languedoc et la Dordogne

Fr. 490.-

10 - 17 avril

Naples - Iles et sites de Campanie

Fr. 685.-

15 - 18 avril

Villes d'art en Italie du Nord

Fr. 247.- - Fr. 260.-

Vacances
de Pâques :
4 voyages
accompagnés

Programmes
détaillés
sur
demande

Délai
d'inscription :
29 février

Voyages
Pour l'Art
Aubépines 5 bis
Lausanne
Tél. (021) 24 23 37

A vendre

2 appareils de projection

« Dixi » Le Locle, 16 mm, sonore, en parfait état, avec amplificateurs, diffuseurs, transformateurs et accessoires courants. Prix intéressant.

S'adresser au sanatorium « Alpes Vaudoises » à Leysin
tél. (025) 6 23 61.

St-Cergue - La Dôle La Barillette

4 téléskis et télésiège
Installations modernes
Taxes réduites aux écoles
Chemin de fer Nyon-La Cure



AUORE
Ecole d'institutrices
de jardinières d'enfants
fondée en 1926

Jardin d'enfants 3 à 5 ans
Classes préparatoires 6 à 10 ans



Allie la pratique
à la théorie
Dir.: Mme et Mlle LOWIS
ex-prof. Ecole Normale,
diplômées Université

LAUSANNE
rue Aurore 1
Tél. 23 83 77

VOS IMPRIMÉS

seront exécutés avec goût

IMPRIMERIE CORBAZ S.A. MONTREUX

L'emploi du matériel Cuisenaire se répand de plus en plus dans notre pays. Afin de faciliter le travail des maîtres, le prof. Gattegno a eu l'idée de composer une série de brochures, de format pratique, dont le titre correspond aux principaux sujets inscrits au programme. Chaque publication contient une foule d'exercices.

Ont paru à ce jour :

- 1) **Arithmétique qualitative. Les nombres de 1 à 10.**
- 2) **Arithmétique qualitative. Les nombres de 1 à 100.**
- 3) **Problèmes et solutions quantitatives.**
- 4) **Les nombres jusqu'à 1000. Propriétés et opérations.**
- 5) **Fractions ordinaires et décimales. Pourcentages.**

A la Guilde de documentation : La bible enseignée

SUJET 33. DAVID ET NATHAN

(II Samuel 11 et 12. Manuel 46)

Notes

A fin janvier est sorti de presse le deuxième fascicule de la **Bible enseignée**, qui correspond au programme des 2^e et 3^e années du degré moyen : **de la naissance de Moïse jusqu'au retour de l'exil**. C'est une brochure solidement et agréablement présentée, de 156 pages, contenant 62 illustrations : cartes géographiques et photographies documentaires dont les légendes apportent des renseignements précieux. La publication comporte également 30 fiches de travail élaborées par des instituteurs et illustrées par des dessins originaux d'Anival, bien connue des abonnés à l'Ecolier romand. Rien n'a donc été négligé pour faire de cet ouvrage un instrument utile qui ne tardera pas à devenir indispensable à tout membre du Corps enseignant.

On se souvient que le premier fascicule a connu d'emblée un succès qui en a rapidement épuisé l'édition, tant il éveilla d'intérêt, non seulement dans les milieux de pédagogues, mais aussi auprès de tous ceux que préoccupe l'éducation spirituelle de notre jeunesse. Quand on sait que l'ouvrage est dû à la collaboration d'instituteurs (G. Falconnier, R. Gross, L. Vivian), de maîtres à l'Ecole normale (MM. E. Cavin et A. Guidoux) et de pasteurs (MM. Amann, Gauder et Girardet), on ne s'étonne pas qu'il réponde si exactement aux vœux de ceux qui enseignent l'histoire biblique. L'auteur, M. le pasteur Girardet, aumônier à l'Ecole normale, a établi son texte, toujours clair et vivant, en étroite liaison avec toute la commission qui a tenu de nombreuses et cordiales séances mensuelles.

C'est avec reconnaissance et, disons-le, avec soulagement, que ce livre du maître sera accueilli, non seulement parce qu'il suit pas à pas le manuel en usage, qu'il enrichit tout d'abord, pour chaque sujet, de quelques notes documentaires en géographie et en his-

1. *Nous sommes ici (II Samuel 9-20 et I Rois 1-2) en présence d'un texte remarquable, très ancien, utilisé sans retouche par l'auteur des livres de Samuel et des Rois, et intitulé : Histoire de la succession de David. C'est l'œuvre d'un narrateur contemporain des événements et très au courant de leur déroulement. De là une extraordinaire abondance de détails et une grande précision du récit. Le texte est donc d'une rare valeur historique et l'on n'y discerne pas l'intention de réprobation qui anime les pages consacrées au règne de Saül ni la tendance d'approbation générale qui préside aux récits concernant les débuts du règne de David.*

2. **David envoya Joab... resta à Jérusalem.** *Les temps ont changé. Quoique roi et chef militaire, David ne marche plus à la tête de ses troupes. Il préfère le confort de son palais tout neuf et confie à son général Joab le soin de mener à sa place les campagnes d'expansion contre les voisins d'Israël.*

3. **Ils ravagèrent le pays des enfants d'Ammon et assiégèrent Rabba.** *Les Ammonites (enfants d'Ammon) résidaient à l'est du Jourdain et au nord-est de la mer Morte. Avec son armée, Joab envahit le pays et prend d'assaut Rabba, actuelle capitale de la Jordanie et nommée aujourd'hui Amman.*

4. **C'est Bath-Séba, la femme d'Urie, le Héthien.** *Les Hétiens (ou Hittites) n'étaient pas une simple tribu de Canaan ou des steppes avoisinantes. Ils avaient autrefois joué un rôle très important dans tout le monde oriental où leur civilisation et leur influence s'étaient très largement répandues. Ils ont, entre autres, introduit le fer, environ 1000 ans avant son apparition dans nos contrées. Au temps de David, il ne subsistait rien de leur gloire passée et les quelques restes de ce grand peuple s'étaient dispersés dans l'Orient pour s'assimiler peu à peu aux peuplades de la contrée. Ainsi Urie, qui sert dans l'armée du roi comme un bon Israélite.*

5. **David envoya des messagers pour la faire enlever.** *Le roi commet une faute très grave pour laquelle la Loi de Moïse (Deutéronome 22 : 22) prescrit une condamnation à mort. Le coupable tente d'y parer d'abord par la ruse : il mande Urie à Jérusalem et l'envoie auprès de sa femme pour pouvoir lui attribuer la paternité de l'enfant à naître. Après l'échec de cette tentative, il prend les mesures nécessaires, avec la complicité de Joab, pour se débarrasser d'Urie.*

6. **Ce que David avait fait déplut à l'Eternel.** *Dans l'Orient ancien où les monarques avaient tous les droits sur leurs sujets, la conduite de David devait être fréquente et normale. Mais Israël n'est pas comme les autres peuples : il a pour singularité d'avoir été choisi et délivré par Dieu, et d'avoir reçu de lui une loi inconnue des autres nations.*

7. **L'Eternel envoya Nathan vers David.** *Nathan, prophète de Yahvé et conseiller de David (II Samuel 7) raconte une parabole au roi pour l'amener à connaître sa faute et à prononcer son propre jugement. Celui qui a été élu et comblé par l'Eternel a gravement désobéi à son Dieu : le malheur s'abattra sur la maison de l'ingrat et de l'infidèle.*

8. **J'ai péché contre l'Eternel.** *Ce cri de David qui se sent coupable envers Dieu — et non seulement envers Urie, sa femme ou le prophète — fait évidemment penser au Psaume 51, dont la suscription indique d'ailleurs clairement le rapport avec l'événement : Psaume de David, lorsque Nathan le prophète alla le trouver après que David se fut rendu auprès de Bath-Séba. Notons à ce propos que si David est vraiment l'auteur de la plupart des psaumes qui lui sont attribués, il en est pourtant quelques-uns dont on n'est pas absolument assuré que le roi-poète les ait lui-même composés. Certaines des suscriptions sont en effet tardives et sujettes à caution. L'authenticité de la signature des psaumes est d'ailleurs d'importance secondaire. Leur valeur poétique et surtout spirituelle compte bien davantage. Pendant des siècles, jusqu'aujourd'hui et longtemps encore, ces textes ont nourri et nourriront l'âme des croyants. Ils*

composaient la majeure partie de la liturgie d'Israël et figurent encore dans les nôtres. On peut dire des psaumes que, depuis David jusqu'à la fin des temps, ils constituent la prière du peuple de Dieu.

9. **L'Éternel a effacé ton péché ; tu ne mourras point !** Parce que le repentir du roi est sincère, il n'aura pas à subir le châtement qu'il a lui-même indiqué pour le riche de la parabole de Nathan. Mais si David échappe personnellement à la punition, sa faute entraînera pourtant la mort du fils de Bath-Séba et les désordres qui troubleront la fin de la vie du roi.

10. **Elle enfanta un fils qu'elle nomma Salomon.** La naissance de Salomon, second fils de David et Bath-Séba, « aimé de Yahvé » (Jédidia, surnom que Nathan lui donne) est le signe du pardon de Dieu.

Le sujet

1. On peut s'étonner que la Bible rappelle avec autant de détails et avec un réalisme si cru, l'épisode tristement célèbre de la faute scandaleuse et criminelle de David, le grand roi, l'oint de l'Éternel, celui que les Écritures considèrent comme l'image du Messie. Preuve est donnée ici, une fois de plus, que la Bible montre les faits et les personnages tels qu'ils sont, et que l'œuvre de Dieu ne s'accomplit pas grâce aux mérites d'hommes parfaits mais malgré l'imperfection d'hommes réels et misérables qui ont besoin d'être replacés devant la justice de Dieu, de se repentir devant lui et d'être mis au bénéfice de son pardon.

2. Sa position supérieure n'autorise aucun grand personnage à prendre des libertés avec la justice de Dieu. En Israël, la loi de Moïse est valable aussi bien pour le roi que pour le plus modeste de ses sujets. La responsabilité royale constitue même une circonstance aggravante pour David. Sa faute est d'autant plus lourde qu'il a bénéficié davantage des grâces de Yahvé et qu'il a été placé par lui à la tête du peuple.

3. La courageuse intervention de Nathan — elle pouvait entraîner la colère du roi — est encore une grâce faite à David : malgré la gravité de la faute commise, Dieu dépêche son prophète vers le roi pour l'avertir et provoquer une repentance salutaire. Il faut remarquer à ce propos que la conscience du péché n'est pas spontanée au cœur humain : David n'a pas compris la parabole de Nathan et demeure aveugle sur sa faute jusqu'au moment où son crime est expressément désigné.

4. « L'Éternel ne désire point la mort du pécheur, mais sa repentance, afin qu'il vive » (Ezéchiel 33 : 11). C'est son repentir sincère et profond qui sauve David. Il reconnaît avoir péché contre Dieu lui-même : il a désobéi au moins à trois commandements du Décalogue (convoitise, adultère, meurtre). Le roi s'humilie ainsi devant le prophète et devant Yahvé. La vraie repentance, si elle est nécessaire, n'est pourtant pas suffisante. Le pardon de Dieu est d'abord et toujours l'effet de sa grâce.

La leçon

La présentation de ce récit dont l'original biblique est étonnamment simple, complet et dramatique appelle trois remarques pédagogiques :

a) La leçon comporte des détails délicats qu'on ne pourra évidemment pas exposer devant les enfants. On se gardera donc de décrire tout ce qui fait le réalisme de l'adultère et du crime de David. Cette mise en garde n'empêchera pas pourtant le maître d'indiquer les faits avec simplicité et sobriété (comme le fait le manuel scolaire). Ce sera la matière d'une première partie brève où l'on aura pour but de faire clairement apparaître la révoltante conduite du roi.

b) On s'attardera bien davantage à décrire l'intervention de Dieu, l'ordre qu'il donne à Nathan, la démarche courageuse et risquée du prophète et sa manière (très pédagogique) de conduire David à juger de sa propre faute et à en fixer le châtement. Parée de détails concrets et racontée avec beaucoup de vie, la parabole de l'homme riche et de l'homme pauvre est un morceau de choix qui impressionnera les enfants et marquera le centre de la leçon.

c) L'issue de l'épisode doit être une occasion d'expliquer à l'enfant que David retrouve sa grandeur en s'humiliant, en reconnaissant et en regrettant sa faute ; qu'il est impossible de pardonner à quelqu'un qui ne commence pas par se repentir ; que si, en cette lamentable histoire, le péché de David abonde, la grâce de Dieu surabonde.

toire, puis d'explications du sujet traité et d'indications pédagogiques et didactiques, mais parce qu'il libérera les scrupules des maîtres qui, jusqu'ici, ne se sentaient pas le droit de donner à leurs élèves leur interprétation personnelle des faits ; ils pourront désormais se montrer moins réticents et ne borneront plus l'étude de la plus merveilleuse des histoires à l'examen d'un texte dont on tire une morale.

Grâce à de substantielles subventions de l'Église nationale et du Département de l'instruction publique du canton de Vaud, le prix du fascicule a pu être abaissé à 3.50 fr., et celui des 30 fiches à 1.30 fr., c'est-à-dire pour l'une et l'autre publication à un montant bien au-dessous du prix de revient.

Tous les collègues qui ne recevront pas directement cette nouvelle publication par la poste peuvent la commander à M. Morier-Genoud, à Veytaux-Montreux, en indiquant s'ils désirent à la fois la brochure et les fiches.

Poésies de la semaine

FÉVRIER

*Ce soleil sur la neige
Fera-t-il reflourir
Tes beaux grelots tremblants,
Perce-neige de neige,
Perce-neige d'argent ?*

Madeleine Ley
(Petites voix)

Dès 6 ans.

MON PETIT CANIF

*Mon petit canif,
Si brillant, si vif,
Que tu es méchant !
Quand je suis maladroit,
Tu marques mes doigts
D'une fleur de sang.*

Emilia Cuchet-Albaret
(Le jardin des pivoines)

Dès 5 ans.



Le rossignol

(Voir Educateur No 6)

Le rossignol

*Sous la lune jaunie et le ciel transparent
Une rossignolette écoute son trouvère
Qui chante et vocalise et chante savamment
Sous la lune jaunie et le ciel transparent.*

*Le vent dans les hauteurs roule des diamants,
Les chênes dans la nuit sont d'immenses mystères,
Sous la lune jaunie et le ciel transparent
Une rossignolette écoute son trouvère.*

*Voici sur le pays l'oiseau mélodieux
Fruit sonore d'avril perdu dans nos feuillages,
Voici le doux poète au jardin ténébreux
Fruit sonore d'avril perdu dans nos feuillages.*

*Sur la campagne floue et l'air silencieux
Le firmament incline un paisible visage :
Voici sur le pays l'oiseau mélodieux
Fruit sonore d'avril perdu dans nos feuillages.*

*Viens près de ma fenêtre et sois le bienvenu
Perle de la musique et roi de l'harmonie,
Dans les bosquets obscurs te voilà revenu
Perle de la musique et roi de l'harmonie.*

*D'une branche secrète et d'un arbre inconnu
Ta sonate grandit sur la terre endormie ;
Viens près de la fenêtre et sois le bienvenu
Perle de la musique et roi de l'harmonie.*

Luc Vuagnat.

N.B. — Luc Vuagnat est un Suisse qui vit à Onex, près de Genève. Il a fait paraître : « La Maison du Soleil » aux Editions « Points et Contrepoints ».

Cette poésie est un chef-d'œuvre.

Par sa sonorité, par sa musicalité, par ses triolets, par ses images, ce poème convient admirablement au sujet.

Remarquons par exemple :

Fruit sonore d'avril perdu dans nos feuillages...

Perle de la musique et roi de l'harmonie...

Maurice Nicoulin.

Poèmes

Rossignol

*Lorsqu'au fond de la forêt brune
Pas une feuille ne bruit,
Et qu'en présence de la lune
Le silence s'épanouit,
Sous l'azur chaste qui s'allume,
Dans l'ombre où l'encens des fleurs fume,
Le rossignol qui se consume
Dans l'extatique oubli du jour,
Verse un immense épithalame
De son petit gosier de flamme,
Où s'embrasent l'accent et l'âme
De la nature et de l'amour !*

Germain Nouveau.

Poésies d'Humilis (Albert Messein, édit.).

Un rossignol chante

*Une voix, une voix perdue
Dans les branches et vers la nue,
Rien qu'une voix au timbre frais
Qui s'exalte dans la forêt.*

*Rien qu'un oiseau qui se recueille
Et qui chante, seul sous la feuille,
Pour son plaisir et sans raison,
Le charme des chaudes saisons.*

*Une voix, une voix perdue
Dans les branches et vers la nue,
Une âme qui veille parmi
Tout ce bleu silence endormi.*

Roger Frène.

Les Sèves originaires (Librairie acad. Perrin, édit.).

BIBLIOGRAPHIE

KILIMANDJARO, par Walter Schmid, Payot édit., Lausanne.

Sur les plus hautes terres d'Afrique, une rencontre avec les hommes, avec les bêtes, avec une nature que l'industrie du tourisme n'a pas encore défigurée, et surtout la rencontre avec le Kilimandjaro ! Walter Schmid, l'auteur bien connu de « A la découverte du Valais » et de « Au vent des quatre mille » en entrepris pour son plaisir l'ascension du légendaire Kilimandjaro, avec un guide alpin, un guide noir et quelques porteurs. De cette expédition, il nous donne un récit passionnant, illustré de très belles photographies en noir et en couleurs. De la vivante et utile documentation qui enrichira l'étude de la géographie de l'Afrique, un véritable film facile à lire et à commenter.

L'admirable courage d'un petit homme

1. Les parents de Christophe sont-ils riches ou peu aisés ?

2. A table, qui se sert le premier ? Et en dernier ?

3. Pourquoi Christophe ne désire-t-il qu'une pomme de terre ? Qui en a reçu trois ?

4. Pourquoi Christophe tremble-t-il et a-t-il un trou dans la poitrine ?

5. Finis cette phrase : Maman comprend que son petit garçon se

6. Comment s'appelle l'aîné des enfants ? Quel est le prénom du père ?

7. Cite trois actions qui prouvent que Christophe et sa mère savourent leur unique pomme de terre. **Ils la . . . , ils . . . , ils . . .**

8. Dans les phrases suivantes remplace le mot souligné par un mot de même sens que tu trouveras dans le livre.
Les parents de Christophe connaissent parfois des jours de **pauvreté** — Christophe répond d'un air **naturel** — L'un des petits frères est toujours très **affamé** — Maman le presse **avec amour** sur son cœur.

9. En supposant qu'il y ait deux petits enfants (en plus de Christophe), combien y a-t-il souvent de pommes de terre sur le plat au moment où il est déposé sur la table ?

10. Complète les phrases suivantes :

a) Dans les jours difficiles, on fait

b) Le trou dans sa poitrine s'élargit comme qu'on enfonce.

11. Faire **maigre chère** signifie manger peu ou manger des mets de moindre qualité. Dans le cas contraire, on dit faire . . . chère.

12. La maman dit « **Mon pauvre petit garçon** » parce qu'il souffre de . . . à force de . . .

13. On rassemble des troupes, on rassemble des livres, mais on dit aussi rassembler son (Pense à Christophe.)

14. En pensant à ceux qui se sacrifient pour les autres, on peut bien dire que Christophe est un (mot de 5 lettres commençant par h). Il est tout le contraire d'un (celui qui ne pense qu'à lui).

L'oncle Gottfried

QUESTIONNAIRE.

1. L'oncle Gottfried paraît-il plus jeune que son âge ?

2. Quelle comparaison fait-on à propos de ses yeux ?

3. Enumère ce que vend ce petit marchand ambulante.

4. C'est parce qu'il aimait trop que n'a jamais voulu posséder un bazar.

5. Christophe aime son oncle pour deux raisons. Lesquelles ?

6. Montre par un ou deux faits qu l'oncle est généreux et attentionné.

7. Complète la phrase suivante :
Pendant la nuit, se promet de lui manifester sa , mais le jour venu, il ne pense plus

VOCABULAIRE

Voici un portrait inexact de l'oncle. Pour le corriger remplacer chaque adjectif souligné par un adjectif de **sens contraire**.

L'oncle Gottfried a de **méchants** yeux **gris** très **foncés** et un sourire **moqueur**. Il est **impertinent** et **irrespectueux**. Ajoutons encore qu'il est **orgueilleux**, **égoïste** et toujours **inexact** au rendez-vous. Christophe, lui, le considère comme une jouet **rebelle**. Bref, c'est un vieillard **antipathique** et **détestable**.

RÉDACTION

A. Décris l'oncle en quelques jolies phrases. Tu peux suivre le **plan** suivant :

1. Silhouette générale ; 2. Son âge ; 3. Sa figure ; 4. Son crâne.

B. Enumère les actions accomplies par l'oncle quand il rentre après une longue absence (page 12, les 2 derniers alinéas).

L'oncle **gratte** à la porte, **l'entrebâille**, , etc.

ORTHOGRAPHE

A. Recopie au féminin pluriel le portrait inexact de l'oncle. Tu mettras comme titre : « **Mes tantes Adèle et Louise**. »

B. Recopie au pluriel la fin du texte. Tu commenceras ainsi : **Mais Christophe et son frère, qui ne . . .**



FORTUNA

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
ZURICH

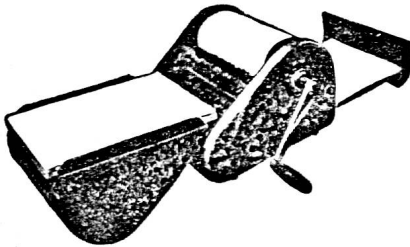
Bureau pour la Suisse romande
Ile St-Pierre **LAUSANNE** Tél. 23 07 75

Assurances temporaires au décès
Grandes assurances de capitaux
Assurances populaires
Assurances de groupes

Une grande innovation dans le domaine de la reproduction :

le CITO MASTER 115

(fabrication suisse)



L'hectographe
le plus vendu
dans les écoles
romandes.

Pour n'importe quel
dessin, géographie,
botanique, géomé-
trie, musique, chant,
tableaux - horaires,
travaux d'examen,

de bibliothèque, programmes de soirées, communications aux
parents, circulaires, etc., aucun duplicateur mieux approprié !
Le CITO MASTER 115 travaille proprement, rapidement, sans encre,
ni stencil. Il vous assure des copies en plusieurs couleurs par tirage.
Les originaux peuvent être conservés et réutilisés. Portable, très
solide, il est simple à l'emploi. CITO MASTER 115 est l'appareil
scolaire idéal. Demandez-en la démonstration sans engagement.

Représentation générale Vaud / Valais / Genève :
P. EMERY, Avenue de Lavaux 70b, PULLY
Tél. (021) 28 74 02

Pour Fribourg / Neuchâtel / Jura bernois :
W. MONNIER, ch. des Pavés 3, Neuchâtel, tél. (038) 5 43 70

Fabriqué par Cito S.A. Bâle.

A la
Loterie Romande

le 27 février

2 GROS LOTS

100.000

50.000

15.452 autres lots



Tél. 7 54 67

Demandez
prix courant à

Nidecker

ROLLE

Fabrique
d'articles en bois
Spécialiste
dans le matériel
d'école

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne

Tél. 28 24 77

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de
Commerce. Raccordement à toutes les classes.

Bachots, Matu., Ecole polytechnique.

Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini.

banque cantonale vaudoise

Livrets de dépôts,
catégorie A et B

Bons de caisse